

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Abderrahmane Mira de Bejaïa**  
**Faculté des Lettres et Des langues**  
**Département de français**

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master**  
**Option : Sciences du langage**

**Sujet de la recherche**

**La pratique du français chez les lycéens : cas**

**Lycée STAMBOULI Sidi-Ahmed Bejaia**

**Réalisé par**

**M. ASSELATE Yanis**

**M. AMOKRANE Smail**

**Dirigé par**

**M. BOURKANI Hakim**

**2020/2021**

# *Remerciements*

# *Remerciements*

*On remercie Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.*

*Tout d'abord ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mr **Bourkani Hakím**, on le remercie pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.*

*Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs pour leurs générosités et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles.*

*Je tiens également à remercier tous ceux qui ont Contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

# *Dédicaces*

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail :*

*A ma famille, elle, qui m'a inculqué une éducation digne, son amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.*

*Aussi à ma sœur.*

*A ma grand-mère **Dahbia**, que Dieu lui donne une longue et joyeuse vie.*

*A feu mes grands parents **Arezki**, **Mouloud** et **cherifa***

*A mes oncles et tantes, tout particulièrement mes tantes*

***Akima** et **Amel** pour leurs encouragements.*

*A mes cousins, mes amis tout particulièrement **Rabah** et*

***Melissa**.*

*Sans oublier mon binôme **Smaïl** pour sa contribution à ce*

*mémoire.*

*Enfin, aussi, à mon voisin **khaled**, qui n'a jamais cessé de me*

*soutenir.*

*Asselate yanis.*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A ma très chère mère*

*Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point te remercier comme il se doit. Ton affection me couvre et ta bienveillance me guide.*

*A mon très cher père*

*Tu as toujours été à mes cotés pour me soutenir et m'encourager.*

*Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.*

*A mon frère et mes sœurs, puisse Dieu vous donne santé, bonheur, courage et surtout réussite.*

*A mes grands parents que Dieu leur donne une longue et joyeuse vie.*

*A tous mes cousins, tous mes amis particulièrement sofiane.*

*Amokrane smail.*

# ***Introduction***

## 1. Préambule

L'Algérie est l'un des nombreux pays où plusieurs langues ou variétés linguistiques coexistent : l'arabe classique, l'arabe populaire, le berbère et enfin, le français constituent le trésor linguistique des locuteurs algériens. De ce fait, de nombreux chercheurs s'accordent à dire que la situation sociolinguistique de l'Algérie est plurilingue. Ces langues ou variétés de langues ont investi pratiquement tous les domaines de la vie des algériens, et ce, malgré leurs différents statuts. Effectivement, l'arabe classique est valorisé et ce, notamment, grâce à la politique d'arabisation suivie par l'état algérien dans le but d'unifier linguistiquement le peuple algérien. Il bénéficie, de ce fait, de tout le soutien de l'état. L'arabe populaire est, quant à lui, stigmatisé et ce malgré le fait qu'il soit parlé par la majorité des algériens. Le berbère, lui, prend de plus en plus de place dans le paysage linguistique algérien et ce, notamment grâce à sa promotion par l'état algérien au grade de langue nationale. Effectivement, Le berbère est, aujourd'hui, enseigné dans tous les cycles de l'éducation nationale, il est même enseigné à l'université.

Concernant le français, de nombreux spécialistes et chercheurs s'intriguent de plus en plus de la place de cette langue en Algérie. Son usage et son statut sont également au centre des interrogations. Imposée à la société algérienne pendant l'occupation coloniale, elle continue aujourd'hui à marquer l'imaginaire linguistique des algériens. Effectivement, elle est présente dans de nombreux domaines tels que la littérature où de nombreux écrivains s'y sont attachés. Le français est également présent dans le paysage médiatique : des journaux édités en français, des émissions radiophoniques<sup>1</sup> en français et même des chaînes de télévisions<sup>2</sup> en français. Malgré son statut de langue étrangère en Algérie, Le français reste, aujourd'hui, omniprésent dans les pratiques linguistiques des algériens, il est parlé au même titre que les autres langues ou variétés linguistiques à l'instar de l'arabe populaire et le berbère.

En outre, le français tient une place remarquable dans le milieu scolaire algérien. Il est de ce fait enseigné dans les trois paliers de l'enseignement : primaire, moyen et secondaire. Il est enseigné comme matière étant donné son statut de langue

---

<sup>1</sup> Alger chaîne trois.

<sup>2</sup> Chaîne de télévision canal Algérie.



étrangère. Aujourd'hui, dans le secteur privé, de nombreuses écoles privées récentes à travers le territoire algérien disposent d'un enseignement en français où toutes les matières ou presque sont disposées en langue française.

À l'université, la langue française est langue d'enseignement dans plusieurs filières notamment les filières scientifiques. Dans ce sens, K.AIT DAHMANE souligne « bien qu'il soit difficile de déterminer tous les facteurs qui favorisent l'enseignement / apprentissage de cette langue étrangère à l'université, tout semble indiquer qu'elle se trouve associée à la reconnaissance sociale ou à la constitution d'une identité professionnelle. C'est pour communiquer efficacement que les étudiants-possesseurs « d'espérances pratiques »-désirent apprendre le français qui joue un rôle capital dans l'accès au savoir qu'ils désignent souvent comme « langue indispensable à la réussite professionnelle, au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication », « langue d'ouverture à la modernité », langue nécessaire pour dialoguer et communiquer »<sup>3</sup> Il est à noter que le français est au cœur de nombreuses études universitaires menées pour contribuer à éclaircir son rôle et sa place dans le système éducatif algérien<sup>4</sup>. Par ailleurs, Plusieurs recherches ont été réalisées sur les pratiques langagières en général, notamment chez des sujets appartenant à différents paliers et différents cycles d'enseignements, mais très peu sont celles qui ont été faites sur des lycéens.

De ce fait, nous avons décidé de faire une étude sur « La pratique du français chez les lycéens: cas lycée STAMBOULI Sidi-Ahmed de Bejaïa ». Notre étude s'inscrit nécessairement dans un axe sociolinguistique.

---

<sup>3</sup> AIT DAHMANE K., 2000, « plurilinguisme et enseignement interculturel à l'université, lieu de formation et d'interaction », in *synergies Algérie* n°5, p155.

<sup>4</sup> AREZKI A, le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien in <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>, article en ligne, consulté le 14/03/2016.

## **1. Motivation et choix du sujet**

Le choix du thème de notre recherche « la pratique du français chez les lycéens : cas lycée STAMBOULI Sidi-Ahmed de Bejaïa » répond à plusieurs facteurs qui se combinent. Si nous devons insister sur les motivations qu'expliquent le choix de ce thème de recherche, nous dirons qu'elles sont diverses, mais notamment parce que nous avons pu constater que la langue française est utilisée de plus en plus fréquemment par des élèves de différents paliers d'enseignement qu'ils soient affiliés à des écoles privées ou étatiques.

En effet, de plus en plus de jeunes lycéens recourent à cette langue quotidiennement dans différentes situations et différents contextes. La langue française est considérée, de nos jours, un moyen d'ascension sociale. Notre choix est également motivé par le fait qu'il n'y a pas beaucoup d'études qui ont été faites sur la pratique du français chez des lycéens, d'où, d'ailleurs, l'originalité de notre recherche. De par leur statut social, ces lycéens constituent un bon public d'enquête. En effet, ils appartiennent à toutes les classes de la société.

Nous pensons qu'il est intéressant d'étudier les pratiques langagières des lycéens de STAMBOULI de Bejaïa et plus particulièrement leur pratique de la langue française.

Généralement, c'est pour ces raisons que nous avons choisi de faire une recherche et de mener une enquête sur la pratique du français auprès de ces lycéens. Notre étude va constituer un complément pour les recherches précédentes et une ouverture à d'autres voies à explorer dans l'avenir.

## **3. Problématique**

La communauté linguistique algérienne se caractérise par la coexistence de plusieurs langues. Effectivement, notre société constitue un champ très important pour des recherches en sociolinguistique.

La langue française a bénéficié pendant longtemps d'un statut privilégié, même après l'indépendance de l'Algérie par rapport à toutes les autres langues, y compris l'arabe classique et cela a continué plusieurs années. Elle a fortement marqué plusieurs générations d'algériens, car sa diffusion a été la suite logique de la domination française pendant la colonisation.

Dès l'indépendance, l'État algérien s'est attaché à la récupération des référents linguistique, culturel et identitaire : l'islam est consacré religion d'État, l'arabe est proclamé langue nationale et officielle. Cette politique vise à faire face à la langue française car dans cette période de post-indépendance, la langue française est la première langue étrangère qui possède un statut de langue véhiculaire, l'idiome de grande communication et de médium de fonctionnement de l'État. Plus particulièrement de l'école algérienne, devenu le lieu privilégiée de sa diffusion. Étant donné que les lycéens du lycée STAMBOULI sont issus de cette communauté linguistique, nous les considérons comme des informateurs propices pour étudier leurs pratiques langagières, en particulier leur pratique du français. Nous voulons répondre à partir de notre travail à des questions à savoir :

- Quelle est la fréquence de l'usage de la langue française chez ces lycéens ?
- Dans quels contextes cette langue est plus utilisée ?
- Utilisent-ils plusieurs langues en même temps ?
- Leurs cours favorisent-ils la pratique du français ?
- Quelles sont les représentations sociolinguistiques des lycéens envers le français ?

#### **4. Hypothèses**

Comme nous l'avons cité plus haut, notre recherche se focalise sur la pratique du français par les lycéens de lycée STAMBOULI de Bejaia, et dans le but de mener à bien le travail de recherche que nous avons décidé de faire, nous avons formulé un ensemble d'hypothèses que nous essayerons de vérifier empiriquement par notre démarche analytique qui s'inscrit dans la méthode dite « hypothéco-déductive » qui

consiste « à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse , une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées »<sup>5</sup> À ce propos, nous avons essayé de proposer un ensemble d'hypothèses que sont :

- Les pratiques langagières de ces lycéens se caractérisent par l'alternance entre trois langues. en l'occurrence, le kabyle, le français et l'arabe.
- Leur usage purement du français se concrétise uniquement dans des contextes bien précis.
- Leurs études influencent sur la pratique du français.
- Leur statut social joue un rôle prépondérant dans la pratique du français.

## **5. Plan et organisation du travail**

Pour une meilleure organisation, nous avons reparti ce travail en deux parties

### **Une partie théorique :**

Comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre thème (contacts de langues, attitudes, bilinguisme linguistiques, ...)

**Une partie analytique :** comportera un seul chapitre qui traitera au premier lieu les considérations méthodologique tenants à la constitution du corpus, du questionnaire au second lieu l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus par voie de questionnaires et la vérification des hypothèses d'explications émises.

---

<sup>5</sup> BLANCHET Ph., 2000, *la linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique*, Rennes, presse Université de Rennes, p.29.

# *Chapitre I*

*Définitions de quelques  
concepts linguistiques*

Notre sujet se situe dans un champ disciplinaire qui est à l'évidence celui de la sociolinguistique, il est nécessaire de retracer les conditions d'émergence de cette discipline. Du moment que notre travail porte sur la pratique du français dans un milieu plurilingue, il est indispensable de redéfinir dans un premier lieu certains concepts tels que le bilinguisme, le plurilinguisme, la communauté linguistique et l'alternance codique. Il importe également de lever les ambiguïtés que comprennent certains concepts qui semblent renvoyer à la même chose, et ce, en se référant aux linguistes. On essaiera ensuite de mettre en rapport ce qu'on a extrait des ouvrages en tant que références théoriques et les caractéristiques des pratiques linguistiques de notre champ d'investigation qui est plurilingue par excellence.

Et dans un second, nous traiterons les considérations méthodologiques dans cette partie intitulée « présentation de l'enquête » afin de mettre la lumière sur la démarche empruntée pour la réalisation de l'enquête sociolinguistique que nous avons menée au sein du lycée STAMBOULI de Bejaia. De ce fait, nous essayerons de décrire les différentes étapes de notre enquête sociolinguistique sans pour autant omettre de mettre en exergue la présentation du questionnaire que nous avons élaboré et administré dans le but d'atteindre notre objectif principal.

## **1. Autour de la sociolinguistique**

### **1.1. De la linguistique à la sociolinguistique**

La linguistique structurale est une science qui a pour objet d'étude la langue en elle-même et pour elle-même sans prendre en considération le milieu socioculturel. L'étude linguistique de la langue est, en effet, fondée et basée sur ses éléments internes, qu'on appelle des éléments intralinguistiques, cela veut dire que l'étude de la langue est faite sur le plan morphosyntaxique, lexico-sémantique et sur le plan phonologique, sans l'intervention des éléments externes (sociaux), et en écartant l'étude de la parole qui est considérée comme une production individuelle, qui change d'une personne à une autre.

Cette science s'intéresse à l'étude des unités de la langue à un moment donné, elle néglige l'historique de cette langue et son évolution à travers le temps, autrement

dit, la synchronie est privilégiée par rapport à la diachronie qui est totalement exclue et elle s'attache principalement à décrire la double articulation du langage humain, celle de l'articulation en monèmes et en phonèmes.

A l'opposé, Antoine Meillet prend en compte le rapport entre la langue et la société, qui est mentionné dans un article intitulé « comment les mots changent de sens »<sup>6</sup>, dans lequel il explique qu'il y a une relation entre ces deux notions, qu'il y a un rapport entre les faits linguistiques et les faits sociaux.

En fait, la sociolinguistique concerne l'étude des rapports entre société et langue, autrement dit c'est l'étude de la langue dans son milieu social. Cette discipline a vu le jour avec son fondateur William Labov, pour lui « *la sociolinguistique n'est pas une branche de la linguistique, mais plutôt une autre conception de la langue, envisagée comme moyen de communication entre les individus qui constituent une société.* »<sup>7</sup>

La sociolinguistique, comme l'indique son appellation est composée de deux parties, celle de « socio » qui renvoie à la sociologie et qui a pour objet d'étudier la société et celle de « linguistique » qui est une étude scientifique de la langue, donc cette approche est, en effet, un croisement entre deux disciplines complètement différentes.

Cette discipline étudie la langue dans son contexte social, elle a affaire à des phénomènes très variés, tels que les fonctions et les usages du langage dans la société, l'analyse du discours, la planification et la standardisation linguistique ...etc.

L'étude sociolinguistique s'est procurée ses méthodes de la sociologie et de la linguistique, afin de faire un travail scientifique dans un terrain d'enquête, elle se veut explicative des réalités décrites et se base sur des éléments extralinguistiques comme l'affirme Blanchet : « *Ce qui est spécifique de ce qu'on appelle linguistique de terrain, c'est l'idée que, pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur le dit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle.* »

---

<sup>6</sup> MEILLET A., « comment les mots changent de sens », publié dans *L'année sociologique*, 1905- 1906 ; repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 ; cité ici dans la réédition de 1965, p,230

<sup>7</sup> LABOV W., 1976, sociolinguistique, Paris, Ed, de Minuit, p, 9

La sociolinguistique se propose de partir de la parole et avec elle un sujet parlant pour étudier la langue dans son milieu socioculturel, car l'étude des éléments intralinguistique n'explique pas ce fait et c'est au sociolinguiste de faire appel à l'étude des éléments extralinguistiques.

La sociolinguistique se devait d'être une linguistique de terrain qui répond aux difficultés qu'affronte la linguistique structurale. Elle s'intéresse par ailleurs aux multiples questions que posent les contacts de langues au sein de sociétés plurilingues : ces questions concernent par exemple la nature conflictuelle de tels contacts, les représentations et les attitudes susceptibles de peser sur le fonctionnement social plurilingue, la gestion politique de la diversité linguistique,...etc.

Baylon la définit dans son ouvrage intitulé *Sociolinguistique société, langue et discours* comme suit :

*« La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donnée primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales »<sup>8</sup>*

Dans cet extrait, Baylon met l'accent sur la diversité des pistes auxquelles s'intéressent la sociolinguistique, autrement dit le champ d'étude de la sociolinguistique est très vaste et très varié, puisqu'elle touche aux variations langagières, aux représentations et aux attitudes des membres de la communauté linguistique....etc.

---

<sup>8</sup> BLANCHET P., *La linguistique de terrain Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses universitaires, 2000, p.28.

<sup>8</sup> BAYLON, C, *Sociolinguistique société, langue et discours*, Nathan, 1991, p, 35



Henri Boyer souligne le caractère interdisciplinaire de la sociolinguistique dans la citation qui suit :

*« En première approximation, il faut reconnaître que le territoire du sociolinguiste au sein de la "linguistique" conçue comme ensemble disciplinaire est un territoire perméable aux ensembles disciplinaires connexes : anthropologie, psychologie, philosophie, ethnologie, sociologie, histoire... Perméable également aux autres linguistiques : sémiotique et linguistique textuelle [...], pragmatique linguistique et analyse conversationnelle [...], psycholinguistique [...], ethnolinguistique [...] et dialectologie [...] »<sup>9</sup>*

Pour sa part, W.Labov remet principalement en question l'homogénéité des systèmes linguistiques. En fait, pour lui la langue est hétérogène étant donné qu'elle subit des influences sociales et on ne peut guère étudier la langue en l'écartant de son contexte social. Il déclare :

*« Qu' Il est impossible de comprendre la progression d'un changement dans la langue hors de la vie sociale de la communauté où il se produit. Ou encore, pour le dire autrement, que des pressions sociales s'exercent constamment sur la langue, non pas de quelque point du lointain passé, mais sous la forme d'une force sociale immanente et présentement active »<sup>10</sup>.*

## **1.2 L'émergence de la sociolinguistique :**

La langue a été longtemps considérée tel un système clos, homogène et structuré dont toutes les unités sont interdépendantes les unes des autres et une modification d'un des éléments à l'intérieur de ce système entraînera une transformation complète de tout le système. Ainsi la linguistique structuraliste prônée par Ferdinand de Saussure a catégoriquement nié les éléments extérieurs de la langue

---

<sup>9</sup> BOYER H., 1996, *«les domaines de la sociolinguistique»*. Dans Boyer Henri (dir) sociolinguistique, territoires et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p, 9-10

<sup>10</sup> LABOV W., 1976, *sociolinguistique*, Paris, Ed, de Minuit, p, 47

qui interviennent dans le changement linguistique. Selon ce courant « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »<sup>11</sup> c'est donc uniquement pour une fin descriptive que ce courant envisage la langue sous cet angle. Elle essaie, de ce fait, de comprendre le fonctionnement interne de cette langue sans pour autant faire recours à des éléments externes à la langue telle : les conditions individuelles et situationnelles.

Cette façon d'envisager la langue a suscité de nombreuses critiques au début des années soixante. En effet, de nombreux linguistes remettent en cause le fait d'étudier la langue indépendamment des autres éléments et des autres disciplines scientifiques telles que la sociologie auxquelles elle peut être liée, et ne pas admettre la réalité sociale de la langue et se concentrer uniquement sur les éléments internes qui composent cette langue est, selon ces linguistes, aberrant. C'est le cas d'Antoine MEILLET qui propose une autre vision sur la langue et le langage : « lorsque SAUSSURE oppose linguistique interne et linguistique externe, MEILLET les associe, lorsque SAUSSURE distingue entre approche synchronique et approche diachronique, A. MEILLET cherche à expliquer la structure par l'histoire. Face à la position avec laquelle MEILLET définissait la notion de fait social, les passages dans lesquels SAUSSURE déclare que la langue « est la partie sociale du langage » ou que « la langue est une institution sociale » frappent par leur flou théorique »<sup>12</sup>. Ainsi, MEILLET considère que la linguistique est une science sociale.

Cependant, cette polémique, au sujet du fait social de la langue, a favorisé l'apparition d'un vif débat et, par conséquent, de positions fermes par rapport au caractère sociale de la langue. Chose qui a, incontestablement, permis l'émergence d'une nouvelle discipline avec des idées opposantes à celles prônées par le structuralisme, et, qui n'est autre que la sociolinguistique. Cette dernière « *Terme qui désigne l'étude des relations entre langage et société* »<sup>13</sup> considère que la langue peut

---

<sup>11</sup> DE SAUSSURE Ferdinand., 2002, *Cours de la linguistique générale*, Bejaia Ed TALANTIKIT, p.280.

<sup>12</sup> Langage et société. 1999, n°88-juin (revue trimestrielle), pp.29-30.

<sup>13</sup> Mounin Georg., 2004, *dictionnaire de la linguistique*, 4<sup>e</sup> édition quadrige, p302.

être envisagée dans sa réalité sociale sans pour autant essayer de modifier quoi que ce soit de ses données. Et contrairement à la linguistique, elle s'occupe, entre autres, des fonctions et les usages du langage dans la société.

Elle émerge dans les années soixante donnant un nouveau souffle et une nouvelle conception de l'étude de la langue. « Les années 70 vont donc constituer un tournant. On voit désormais paraître des revues ou des recueils d'articles se référant explicitement à la sociolinguistique qui prend de plus en plus d'importance et vient battre en brèche des positions considérées comme définitives. »<sup>14</sup> cette discipline avec ses différentes approches a nourri plusieurs travaux , notamment en matière de théories sociolinguistiques qui ont été élaborées par des sociolinguistes tels W.LABOV , B. BERNSTEIN , J. FICHMAN , CH. FERGUSON, etc. .

L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, mais elle prend en considération dans son champ d'étude le sujet, aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs-partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions.

Cependant, sa méthode se répartit en deux démarches bien distinctes : premièrement, une description de la structure linguistique et la description de la structure sociologique.

Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Et le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques et un moyen d'expression de l'individu.

---

<sup>14</sup> CALVET LOUIS-JEAN., 1996,*la sociolinguistique*, Ed. Presse Universitaire de France, deuxième édition corrigée, p21.

Deuxièmement, une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, et le langage est le moyen qui permet cette connaissance.

Nous pouvons dire que la sociolinguistique est une discipline récente par rapport à la linguistique, elle a pour objet d'étude la langue dans son milieu naturel, dans sa réalité sociale et plus particulièrement les facteurs sociaux (extérieurs) qui interviennent dans les pratiques et dans le changement langagier des locuteurs. « Pour la sociolinguistique, il s'agit d'expliquer les phénomènes linguistiques à partir de données extralinguistique. »<sup>15</sup> « La tâche de la sociolinguistique est donc d'étudier l'interaction entre notre pratique du langage et les phénomènes sociaux qui nous entourent. »<sup>16</sup>

Pour expliquer ces phénomènes linguistiques, la sociolinguistique a souvent recours à des éléments extralinguistiques ; elle prend en considération le sujet et ces différentes caractéristiques tels que le sexe, l'âge, le statut socioculturel, et également l'appartenance ethnique ; autant de facteurs déterminant dans le changement linguistique.

### **1.3. La situation sociolinguistique en Algérie : Le cas de Bejaia**

Afin d'étudier l'appropriation de la langue française et de comprendre les raisons qui poussent les parents à recourir à cette langue, il nous a semblé utile de donner un aperçu sur les langues en présence en Algérie ainsi que sur leur statut.

Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie, c'est la complexité de cette situation : situation rendue complexe par l'existence de plusieurs langues ou plusieurs variétés linguistiques sans entrer dans les détails de l'évolution historique qui demandent de longues études diachroniques. Nous pourrions dire que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme social.

---

<sup>15</sup> SIOUFFI.G & VAN RAEMDOBCK D- Rosny., 1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris Bréal, p36.

<sup>16</sup> Idem

**1.3.1. L'arabe :** Au lendemain de l'indépendance, le premier parti politique en Algérie, le FLN a rapidement agi pour la récupération des édifices du pays, les référents identitaires, ainsi que la valorisation de la langue arabe. Longtemps négligée à cause de la colonisation française, elle devient après 1962 la langue nationale de l'Etat algérien.

**1.3.1.1. L'arabe classique (littéraire) :** qui n'a plus connu depuis fort longtemps d'usage spontané dans l'aire arabophone et qui est exclusivement apprise et utilisée dans des contextes formels particuliers, très riche en vocabulaire. Le fait que l'avènement du Coran soit écrit en arabe fait que cette langue soit comme étant liturgique et de dévotion. L'arabe représente le circuit idéologique au niveau de la communauté.<sup>17</sup>

Ces dernières années les dialectes arabes en Algérie sont en train de vivre des transformations notoires vues les effets et conséquences de la scolarisation massive, les mesures d'arabisation et de la pénétration des mass media.

**1.3.1.2. L'arabe dialectal :** La dernière variété, appelée "l'arabe dialectal", essentiellement orale, permet l'intercompréhension entre les différents membres de la société algérienne. Il est la première langue parlée en Algérie. Comme son nom le désigne, il est conservé comme un dialecte, sa capitale fonction est la communication. Selon F. Cheriguen, il doit la majeure partie de son vocabulaire à l'arabe classique et sa syntaxe au berbère.

**1.3.1.3. L'arabe moderne (standard) :** L'ouverture du monde arabe musulman entre autre l'Algérie sur le monde occidental et la modernité, suite à la colonisation française, a favorisé l'apparition d'une nouvelle variété d'arabe dite Moderne, assez éloignée de l'arabe classique ; cette nouvelle variété est caractérisée par le recours à l'emprunt, aux langues étrangères européennes (Le français surtout). Qualifiée également de "Standard", cette variété ne cesse d'envahir les institutions de l'Etat algérien et les médias (radio, télévision, discours politique, enseignement, administration...) nous pouvons dire qu'elle est de grand usage, parce qu'elle est parlée dans différentes situations de communication (particulièrement professionnelles).

---

<sup>17</sup> Ibrahimi K-T ,Op, cit, p30-31-32

#### 1.3.1.4. L'arabe bougiote :

L'arabe est présent à bougie (Bejaïa), en Algérie et au Maghreb depuis l'islamisation de l'Afrique du nord. Un très long contact entre l'arabe et le berbère donne naissance à un nombre important de dialectes arabes maghrébins qui sont dans une situation de diglossie par rapport à l'arabe classique qui a le statut de langue nationale et officielle. Le berbère, quant à lui, est réduit au statut de langue minoritaire, composée d'un nombre élevé de dialectes et parlers et n'ayant connu de reconnaissance officielle que très récemment.

Ce que nous essaierons de comprendre ici est la présence et l'évolution sociolinguistique d'un parler arabe dans une ville berbère en pleine Kabylie.

L'ancienne ville de Bejaia était constituée de la haute ville et de la plaine, dénommée *Lexmis*, jeudi, du nom du jour du marché. C'est dans la haute ville et ses quartiers les plus anciens que l'arabe de bougie était parlé. Il s'agit du quartier Bab Llouz, Lhouma Karaman, ... Dans les discours sur la ville et sa langue, on attribue ce parler arabe à ce qu'on désigne comme 'les grandes familles' de bougie, auxquelles on attribue une origine turque ou andalouse. Mais peu importe, l'essentiel est que les vrais citadins soient d'origine étrangère et jamais berbère, la citadinité, l'urbanité étant incompatible avec le berbère et la berbéricité. C'est une donnée que Nedjma Lalmi a caractérisée comme : « une sorte de 'malédiction' 'il faisait que le phénomène berbère dans la ville ne pouvait être perçu que comme phénomène marginal, au mieux exotique, en tout cas *berrrani* (*extérieur, étranger*) »<sup>18</sup>.

*Du cote de la plaine (Lexmis), son quartier le plus ancien, Lhouma-ou-Bazine, était massivement peuplé de ruraux Kabyles. Il y avait alors une opposition nette entre la Haute ville et la plaine, les vrais citadins et les ruraux.*

*L'exode rural s'est poursuivi et la ville s'est berbéricisée de plus en plus. A partir de 1980 et 1981, donc du « Printemps berbère », la ville revendique sa berbéricité. C'est le début de la valorisation du berbère et de la dépréciation de l'arabe bougiote, tabğawit en Kabyle. Quant à l'arabe bougiote, il se maintient dans certaines parties des quartiers de la Haute ville qui s'est largement berbéricisée. Il s'est créé un nouveau*

---

<sup>18</sup> Lalmi.N., 2000, la ville, l'urbanité et l'autochtonie : analyse de représentation dans les discours sur Bejaia, mémoire de magister, DLCA, université de Bejaia.

*centre de la ville, accompagne d'un déplacement de l'activité commerciale et administrative. Une partie des locuteurs se dispersent dans la nouvelle ville, alors que ce parler ne gagne plus de nouveaux locuteurs.*

*D'autre part, contrairement aux parlers d'arabe dialectal d'autres régions d'Algérie tels que l'algérois, l'oranais, le sétifien ou le tlemcenien, l'arabe bougiote n'a pas été la langue d'une expression culturelle quelconque en général et de la chanson en particulier. Cela lui aurait certainement permis d'être connu en dehors du périmètre restreint de son territoire originel.*

**1.3.2. Les dialectes berbères actuels :** qui sont le prolongement des plus anciennes variétés comme au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone : les Aurès, la Kabylie et le M'Zab.

Rassemblant une quasi majorité de la population berbérophone. Minoritaires par le nombre des locuteurs, confinés à un usage strictement oral.

Ces langues étrangères toutes confondues ont obtenu ces dernières années une semi-officialisation par leur enseignement dans certaines écoles ainsi que par leur introduction à la TV, et à la radio (journaux télévisés, débat, publicité...)

**1.3.3. La langue française :** La présence de la langue française dans la société algérienne, due en grande partie aux événements historiques, notamment à son enseignement durant les 132 années de la colonisation qui a marqué des générations entières d'Algériens, ne s'est pas limitée à cette époque coloniale, mais elle a fait l'objet d'une expansion incontestable, même après l'indépendance.

En effet, le boom linguistique s'est produit après 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a joué un rôle primordial dans l'enseignement de la langue française et par conséquent de sa diffusion dans le pays. Pour Cheriguen, « *la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française* »<sup>19</sup>. C'est pourquoi, nous nous apercevons qu'à l'heure actuelle, la langue française occupe toujours une place fondamentale dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : social, économique et éducatif.

---

<sup>19</sup> Cheriguen F., 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique*, p. 66.

Selon Rahal, « nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien »<sup>20</sup>. En outre, les quotidiens publient les programmes de la télévision française, de telle sorte qu'une fraction importante de l'opinion algérienne vit à l'unisson de la vie publique en France.

Si la langue française est une langue parlée par la majorité des locuteurs algériens, le degré de son usage n'est pas le même chez tous ces locuteurs. Rahal<sup>21</sup> distingue trois catégories de locuteurs francophones algériens. La première catégorie est celle des « *francophones réels* », les personnes qui maîtrisent et parlent le français quotidiennement. Cette catégorie comporte essentiellement des locuteurs appartenant à l'élite aisée, instruite et surtout urbaine. Selon Caubet, « *le français est pratiqué par beaucoup de façon littéraire et scolaire au cours de la scolarité, par contre, il est parlé quotidiennement dans certaines familles de l'élite* »<sup>22</sup>. La deuxième est celle des « *francophones occasionnels* », des locuteurs qui font appel au français dans des contextes particuliers (formels ou informels). On assiste dans ce cas au phénomène de l'alternance ou du mélange codique entre le français et l'arabe ou entre le français et le kabyle. Enfin, la catégorie des « *francophones passifs* », des individus qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

**1.3.3. L'anglais** : c'est la deuxième langue étrangère à Bejaïa. Son usage est très restreint, il se limite à un enseignement/apprentissage au moyen et au secondaire et un enseignement à l'université. Ces dernières années, des écoles privées proposent des formations à plusieurs niveaux ; et on commence à ressentir le besoin d'apprendre cette langue avec l'ouverture de l'économie. On assiste à l'accroissement des espaces

---

<sup>20</sup> Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [\[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm\]](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm).

<sup>21</sup> Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [\[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm\]](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm).

<sup>22</sup> Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », *Plurilingue, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, p. 122. Citée par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ».[Consulté le1/04/2016]. [\[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm\]](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm).



de son utilisation, notamment dans les enseignes commerciales, dans la désignation des sociétés et des entreprises économiques et dans l'activité publicitaire, en général.

Donc, on constate que le français a une place de choix dans la vie quotidienne des gens de Bejaïa, surtout parce qu'il est utilisé pratiquement à tous les niveaux de la vie sociale. Le contact des langues favorise l'utilisation ou l'appropriation de la langue française.

#### **1.4 L'enseignement des langues en Algérie**

près de quatre décennies après l'indépendance politique de l'Algérie et après la promulgation de plusieurs lois relatives à la généralisation de l'usage de la langue arabe, désignée par le terme « politique d'arabisation » relative à la politique linguistique instaurée par l'État algérien, la hiérarchie des langues en présence en Algérie a été bousculée, notamment dans le secteur de l'éducation. Ce dernier est considéré par l'État comme le lieu propice de reproduction des rapports d'acculturation. Effectivement, l'État a accouru à « reculturer » les premières générations de l'indépendance, et ce, en dédoublant l'enseignement en langue française par l'introduction massive de l'enseignement de la langue arabe, assuré notamment par des enseignants du moyen orient qui n'avaient pour la plupart d'entre eux reçu aucune formation les prédestinant à ce type de fonction.

Il est à noter, qu'historiquement, le système éducatif algérien a connu deux périodes distinctes. La première période débute au lendemain de l'indépendance de l'Algérie en 1962 jusqu'à 1976. Au cours de cette période, le système éducatif adopté est caractérisé essentiellement par l'importance énorme accordée à la langue française comme langue d'enseignement dans tous les paliers. De ce fait, toutes les matières étaient disposées en langue française.

La deuxième période débute à partir de 1976. Cette période représente une réforme du système éducatif précédent, et ce, suite aux nombreux inconvénients assignés à ce système jugé de déficient et sans apport. Cette période se caractérise par la mise en œuvre de l'« école fondamentale polytechnique ». Nous constatons également la mutation du statut de la langue française qui passe de langue

d'enseignement à langue étrangère ; il laisse, de ce fait, place à l'arabe classique qui devient la langue d'enseignement par excellence dans tous les cycles.

Aujourd'hui, la place de la langue française est réduite dans l'enseignement, elle est toujours enseignée comme langue étrangère, au même titre que l'espagnol et l'anglais. Ce dernier s'est vu, à la rentrée scolaire 1995/1996, octroyé la place que le français occupait. Il devient, de ce fait, première langue étrangère au primaire et enseignée dès la quatrième année primaire. Cela dénote sans doute de la volonté de l'État d'écarter la langue française.

Quant à l'arabe dialectal, dit populaire, ou arabe algérien bien qu'il soit d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école ! « *Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention.* ».<sup>23</sup>

La langue berbère est, quant à elle, reconnue langue nationale, et ce, depuis 2002. Le berbère a réussi à avoir une place dans les différents cycles de l'enseignement, mais contrairement à l'arabe classique, il est enseigné seulement en tant que matière. Il est également enseigné à l'université, il est même sanctionné par l'obtention de licence en langue tamazigh.

#### **1.4.1. L'école et la langue française**

Bien qu'elle soit omniprésente dans tous les domaines de la vie des algériens, la langue française prend également une place primordiale dans le système éducatif algérien, et ce, malgré les réformes éducatives qu'a connues l'Algérie, et qui comportent une série de tentatives qui visaient à l'élimination de la langue française, notamment avec la politique d'arabisation, (la loi No 05-91 datée du 16 janvier 1991), ou au remplacement de cette langue par l'anglais. Cette dernière tentative traduit la volonté de certains partis politiques islamistes qui désiraient, eux aussi, éliminer le français de la scène linguistique, car il représente pour eux une menace contre l'identité religieuse des Algériens.

---

<sup>23</sup> AREZKI A, *Le rôle du français dans le système éducatif algérien*. Disponible en ligne sur : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>

Néanmoins, la langue française reste enseignée dans tous les paliers de l'enseignement, du primaire au secondaire et même à l'université. Elle est enseignée en tant que matière étant donné son statut de langue étrangère.

Il est à noter que la méthode pédagogique d'enseignement de la langue française adoptée par le Ministère algérien de l'éducation en 1965 a été celle en vigueur en France: la méthode *Frère Jacques*, rebaptisée *Malik et Zina*. C'était un modèle destiné aux classes de perfectionnement et réservé surtout aux enfants immigrés, souvent de milieux défavorisés ainsi qu'aux jeunes Français présentant des déficiences intellectuelles

## 1.5 Le phénomène de contact de langues

Nous avons tenté, à travers cette précédente esquisse, de mettre en exergue l'importance de la sociolinguistique, et ce, notamment à travers la présentation de son objet d'étude. Cette science a, depuis son apparition, fait un long saut en avant dans la mesure où elle a pu permettre de rendre compte à la fois des changements sociaux et linguistiques. Elle a, de ce fait, apporté des résultats non négligeables aux problématiques sociolinguistiques auxquelles la société est confrontée constamment.

La présence de deux ou plusieurs langues chez un individu ou dans une même société permet l'apparition de plusieurs faits sociolinguistiques. Ces derniers sont donc les fruits du contact des langues. Dans ce sillage, WEINREICH souligne que « *le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue.* »<sup>24</sup>. D'après cette citation, nous pouvons comprendre que le contact des langues influe à la fois

---

<sup>24</sup> Hamers J-F., 1997, « *Contact de langues* », in Moreau M-I (Ed), *sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, p.94.

sur les comportements linguistiques et psycholinguistiques d'un locuteur disposant de plus d'un système linguistique.

### 1.5.1 Le plurilinguisme et le multilinguisme

Les contacts prolongés des diverses langues entraînent une alternance codique. Effectivement, L'usage dans un même énoncé de différentes unités linguistiques appartenant à deux, voire, plusieurs langues demeure très fréquent, d'où l'émergence d'un discours alternatif produit par un locuteur dans une situation de communication donnée. C'est le cas de l'arabe dialectal et du français en Algérie.

Le contact de deux ou plusieurs langues dans une même société demeure une réalité différemment nommée selon la situation et les chercheurs sociolinguistes ; nous citerons alors le bilinguisme, la diglossie, le multilinguisme, et le plurilinguisme.

Pour la sociolinguistique, les termes multilinguisme et plurilinguisme sont employés pour décrire une situation sociolinguistique spécifiée. De ce fait, nous pensons qu'il est important de mettre l'accent sur les différentes définitions concernant le plurilinguisme et le multilinguisme qui semblent renvoyer à une seule signification. Cela est dans le but d'enlever toute nuance ou ambiguïté sémantique pouvant émaner des deux concepts.

Le plurilinguisme, selon R. CHAUDENSON se définit par « *la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même État.* »<sup>25</sup> Le multilinguisme se définit par : « *la présence, dans le continent ou dans une de ses régions, de plusieurs langues dont les aires d'usage dépasse les frontières nationales.* »<sup>26</sup>. Il est à noter que ce modèle a été proposé pour rendre compte de la situation sociolinguistique afro subsaharienne. Selon lui, le plurilinguisme renvoie aux situations nationales alors que le multilinguisme dépasse ces situations nationales et s'étend au delà des frontières, et il s'avère que les langues sont beaucoup plus nombreuses dans des situations de multilinguismes.

---

<sup>25</sup> CHAUDENSON R., 1991, « Plurilinguisme et développement en Afrique sub saharienne francophone : les problèmes de communication », *in cahier des sciences humaines*, N°27, p.305.

<sup>26</sup> Idem p.313.

## 1.5.2 Le bilinguisme

La société algérienne est une société plurilingue par excellence où cohabitent plusieurs langues qui sont l'arabe populaire, l'arabe classique, le berbère, et le français. Et, étant donné que notre public d'enquête fait partie de cette même société algérienne, nous pensons qu'il est primordial de mettre la lumière sur le phénomène de bilinguisme.

Le bilinguisme est l'un des principaux aspects de la sociolinguistique moderne, c'est l'étude des situations linguistiques où deux ou plusieurs langues sont en contact dans une même communauté linguistique.

La notion de bilinguisme connaît diverses définitions, ce qui explique la complexité de sa détermination. Alors, laissons la parole aux spécialistes : selon Jean DUBOIS «*Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux et les situations, deux langues différentes.*»<sup>27</sup>. Et, selon SIOUFFI et RAEMDONCK, c'est «*lorsque une personne est capable d'user de deux (ou de plusieurs) systèmes linguistiques de manière égale, et sans qu'un système soit valorisé par rapport à l'autre.*»<sup>28</sup>. À partir de cette dernière définition, nous pouvons comprendre que le bilinguisme consiste, idéalement, en la compétence de pouvoir s'exprimer et de penser sans difficulté dans deux langues avec un niveau de précision identique dans chacune d'elles.

Cette manière plus restreinte de définir le bilinguisme a suscité de nombreuses critiques de la part de certains linguistes qui, eux, voient le bilinguisme sous une acception plus large. Ces derniers considèrent que le bilinguisme parfait n'existe pas et pour être bilingue, il suffit simplement d'avoir l'une de ces trois compétences à savoir comprendre, écrire et parler dans une langue seconde. Dans ce sens, André MARTINET conteste l'idée de la maîtrise parfaite de deux langues ; à cet effet, il déclare «*il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi récurrent de*

---

<sup>27</sup> DUBOIS Jean, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, sous la direction de Larousse, pour la première édition. P. 65.

<sup>28</sup> SIOUFFI G., 2001, VAN RAEMDONCK D., *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris Bréal, p96.

*deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne saurait- ce que pour exclure l'implication très répondue qu'il n y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause. »<sup>29</sup> .*

Cependant, le phénomène de bilinguisme peut toucher aussi bien l'individu que la communauté linguistique. Chez l'individu, le processus de l'acquisition des deux langues simultanées peut se dérouler depuis l'enfance à l'âge de 3-5 ans en milieu naturel d'une façon informelle avant même la scolarité obligatoire grâce au mécanisme de la langue et à la compétence possédés par l'enfant qui lui permettent d'être capable d'acquérir n'importe quelle langue. Et cela peut continuer pendant l'adolescence et l'adulte en milieu scolaire d'une façon formelle.

Quant au bilinguisme dans une communauté, il se relie étroitement à la politique linguistique comme toute politique conduite par un État ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l' expansion. Cette politique linguistique peut être déclarée ou seulement implicite et prend une importance particulière dans les États multilingues qui sont amenés à légiférer parfois dans le moindre détail. Nous pouvons citer, comme exemple, quelques pays bilingues tels que : le Canada (l'anglais et le français), le Luxembourg (l'allemand et le français), la Suisse (le suisse et l'allemand ou le français), la France (la langue régionale et le français), le Maghreb (le français et l'arabe).

### **1.5.3 La diglossie**

Le concept de diglossie est indissociable de la diversité linguistique dans un pays, du statut de chaque langue dans la société ainsi que des facteurs extralinguistiques qui décident parfois du choix de telle ou de telle langue par les sujets parlants. La situation diglossique exige l'emploi de codes linguistiques différents (ou des variétés de langues) dans des situations ou des contextes bien distincts.

---

<sup>29</sup> MARTINET A., 1982, « bilinguisme et diglossie », in, *la linguistique*, vol.18-01, p.5

Au début, le terme de “diglossie” est un néologisme, qui signifie bilinguisme en langue grecque avant d’être utilisé par le linguiste William MARÇAIS en 1930 dans sa “Diglossie arabe”. Il définit que la diglossie est une situation linguistique où se trouvent deux systèmes linguistiques coexistant sur un territoire donné pour des raisons historiques et du statut sociopolitique inférieur. Donc, selon lui, la situation diglossique est généralement une situation conflictuelle, car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue “*formelle*” et une langue “*privée*” qui causent l’apparition de variétés “hautes” et “basses” de la langue. Dans ce sens, Charles FERGUSON considère que la diglossie désigne la coexistence de deux langues ou de deux variétés linguistiques dans une même communauté, l’une est considérée haute et l’autre basse. Il existe une relation disproportionnée entre les deux variétés (langues), la haute jouit d’un usage fonctionnel dans les universités, les institutions et les discours officiels. Alors que la basse est la langue maternelle, son utilisation se limite dans les conversations entre les locuteurs dans une communauté donnée. La variété haute est valorisée tandis que la variété basse l’est beaucoup moins. Effectivement, H est considérée comme la variété noble, supérieure, et B comme une variété de moindre prestige car dans les situations diglossiques, les locuteurs s’accordent pour estimer que H est supérieure à B pour plusieurs raisons: le vocabulaire y est plus riche, plus étendu, plus spécifique, H permet d’exprimer une pensée plus complexe, des raisonnements logiques, on attribue à H des valeurs esthétiques certaines (dues à l’héritage littéraire) , cette attitude est très largement partagée, même par les locuteurs qui ne parlent pas H. En Algérie, on utilise deux variétés distinctes de la même langue : La variété haute, qu’est l’arabe classique, est très valorisée, notamment après la politique d’arabisation tandis que l’arabe populaire, parlé par la majorité des Algériens est considéré comme variété basse.

Pour Charles FERGUSON, la principale caractéristique de la situation diglossique est la dichotomie séparant les deux variétés "haute" et "basse". Mais, nous constatons que le modèle de FERGUSSON basé sur cette dichotomie entre H et L a été infirmé car il présente les deux variétés comme : « *Obéissant à des normes de*

*choix appropriés acceptés par toute la communauté. Les fonctions communicatives sont présentées comme si elles suivaient un système bien défini de distribution complémentaire avec très peu de changements, alors que les pratiques communicatives dans les situations réelles sont de loin plus subtiles et multiformes »<sup>30</sup>.*

#### **1.5.4 L'alternance codique : définition et types**

L'emploi récurrent des termes : alternance codique, alternances des codes, mélange codique, code switching et code mixing nous conduit impérativement à expliquer le mot "*code*" car il est associé à "L'alternance" dans l'intitulé de notre travail. Le code ne désigne pas une mise en relation de symboles précis avec des significations particulières mais un système linguistique. Dans cette perspective, le code résulte d'un processus d'encodage et de décodage. C'est une forme de transmission d'un message qui doit être bien compris par l'interlocuteur.

On ne parlera pas d'alternance codique si le locuteur utilise une langue avec ses amis et une autre avec ses collègues par exemple. Mais pour qu'il y ait alternance codique, il faut que les deux codes soient employés dans le même contexte. Dans le cas de l'alternance codique : « *Les éléments des deux langues font partie du même acte de parole minimal.* »<sup>31</sup>

Dans leur étude sur ce phénomène, Michel Blanc et Josiane F. Hamers soulignent que :

*« Dans l'alternance<sup>32</sup> des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (ly), il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx), un segment peut varier en ordre*

---

<sup>30</sup> LACHRAF. Mostefa., 1997, « L'avenir de la culture algérienne », in Taleb Ibrahim, K (dir.), *Les Algériens et leur(s)langue(s)*, Alger, El Hikma, p. 48.

<sup>31</sup> Moreau Marie- Louise., 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, p. 33.



*de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou à un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase [...] »<sup>33</sup>.*

Ce phénomène découle non seulement de la diversité des stratégies de communication, mais aussi des différentes possibilités dont le locuteur dispose quand au choix de la langue. Ainsi, nous parlons d'alternance codique quand un locuteur se sert de segments de sa langue de base et les fait alterner avec des segments qui font partie d'une seconde langue.

Scotton Carol. M & Ury. W la définissent comme : « *L'utilisation de deux variétés linguistiques ou plus dans la même conversation ou la même interaction* »<sup>34</sup>

Ils précisent que : « *L'alternance peut porter seulement sur un mot ou sur plusieurs minutes de discours.* »<sup>35</sup>

C'est avec le développement des études sociolinguistiques et les approches ethnographiques que le phénomène de l'alternance codique a pu être élargi. Le chef de file J. Gumperz, par ses différentes recherches, a contribué à définir le concept de l'alternance codique et à en préciser les fonctions, dans son livre "sociolinguistique interactionnelle".

Pour désigner ce phénomène, les linguistes ont proposé les termes que nous avons cités précédemment et qui traduisent la diversité des approches. "*Alternance codique*" est employée par J. Gumperz. Hamers et Blanc se servent du terme "*alternance des codes*" pour le désigner et Gardner Chloros l'appelle "*alternance des langues*" ou "*discours alternatif*".

Certains chercheurs reprennent la terminologie anglo-saxonne "*code switching*" que nous utilisons en variation avec le terme "*alternance codique*". L'emprunt à l'anglais est parfaitement intégré dans le vocabulaire scientifique.

En outre, Valdès-Fallis propose une définition linguistique et analytique du code switching qui précise la nature du processus et la nature du produit linguistique.

---

<sup>33</sup>Hamers Josiane F & Blanc Michel., 1983, *Bilinguisme et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, p. 176

<sup>34</sup>Scotton Carol & Ury M., 2004, « Bilingual strategies: the social functions of code switching », in Zango Bernard (dir.), *Le parler ordinaire multilingue à Paris, ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris, L'Harmattan, p. 19.

<sup>35</sup>Ibid.

Il dit que c'est : « *Le fait d'alterner deux langues au niveau du mot, de la locution, de la proposition ou de la phrase.* »<sup>36</sup>

Nous précisons que l'alternance codique se produit quand un sujet parlant emploie plus d'une langue, et que chacune de ces langues possède une structure et des règles différentes de l'autre ; mais cette alternance peut être comme le préconisent M. Blanc et J.F. Hamers, un indice d'une incompétence du locuteur dans l'une ou les deux langues.

Par ailleurs, ce phénomène est étroitement lié au changement de thème de discussion, au changement d'interlocuteur et au statut de la seconde langue. Quand il s'agit, par exemple, de nouvelles technologies ou d'un sujet d'actualité, le sujet parlant algérien ne cesse d'utiliser le français, surtout quand il croit maîtriser cette langue.

Nous ne manquerons pas aussi de souligner que Gumperz a établi une distinction entre l'alternance codique conversationnelle et l'alternance codique situationnelle.

Généralement, l'alternance conversationnelle se produit dans les conversations quotidiennes familières et non formelles et correspond parfaitement à l'usage social normalisé. Gumperz a décrit dans ses travaux les fonctions de l'alternance codique conversationnelle :

- La citation.
- La désignation d'un interlocuteur.
- La réitération.
- La modalisation d'un message : cette fonction de l'alternance consiste à modaliser des constructions telles que phrase et complément de verbe.
- Personnalisation versus objectivation : cette fonction est un peu plus difficile à préciser, car il s'agit, ici, d'insister sur le degré d'implication du locuteur dans un message.

Force est de constater que cette liste de fonctions ne peut contribuer seule à expliquer ce phénomène sans tenir compte des facteurs extralinguistiques qui déterminent parfois le choix de la langue. Cette forme d'alternance s'oppose sur le plan

---

<sup>36</sup> Valdes Fallis., 2004, « Code switching and the classroom teacher language », in Zango Bernard (dir.), *Le parler multilingue à Paris, ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris, L'Harmattan, p. 20.

linguistique et social à l'alternance situationnelle. Celle-ci ne prend pas en considération l'emploi de deux codes linguistiques distincts par un même sujet parlant, mais elle permet d'identifier le contexte lié à l'emploi d'une langue au détriment d'une autre. L'alternance situationnelle est liée au changement de circonstances de la communication.

D'après Georges Ludi et Bernard Py in "Etre bilingue" : « *Il existe une véritable grammaire du code switching* »<sup>37</sup>

Cette grammaire permet aujourd'hui de faire un classement des alternances codiques et de préciser leurs fonctions dans la conversation. Ces auteurs ont ainsi proposé de distinguer les types suivants selon que l'alternance a lieu entre ou à l'intérieur d'un tour de parole, entre ou à l'intérieur d'une phrase, voire d'une proposition, entre ou à l'intérieur d'un syntagme. Beaucoup de linguistes et sociolinguistes se sont accordés pour distinguer trois types d'alternance codique : intra phrastique, inter phrastique et extra phrastique.

Elle est **intraphrastique** lorsque des structures syntaxiques de deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. En effet, l'alternance intra phrastique requiert une grande maîtrise des règles qui régissent les deux langues en présence.

L'alternance **interphrastique** intervient au niveau d'unités plus longues, dans les productions d'un même sujet parlant ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs.

L'alternance peut être aussi **extraphrastique**, lorsque les deux structures syntaxiques alternées sont des expressions idiomatiques ou des proverbes. Elle est parfois indissociable de la précédente, dans la mesure où les proverbes ou les expressions idiomatiques peuvent être considérées comme des fragments de discours Il est à noter que ce type d'alternance est le moins fréquent dans les conversations.

Il nous a semblé intéressant de citer la contribution de Josiane Hamers et Michel Blancsur ce sujet. Ils proposent de distinguer, l'alternance **intraphrastique** dans laquelle les segments alternés sont des constituants de la même phrase de l'alternance **extraphrastique**.

---

<sup>37</sup> Ludi Georges & Py Bernard. ; 2003, *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, p. 146.

« [...] il convient de distinguer entre l'alternance "entrephrase" ou "inter énoncés" et l'alternance "inter-phrase" dans laquelle les segments alternés sont des constituants de la même langue »<sup>38</sup>.

## 1.6 Les attitudes et les représentations sociolinguistiques

La sociolinguistique, en plus des pratiques linguistiques tributaires des variables sociales, a investi dans son champ de recherche d'autres concept-clés tels : représentations sociolinguistiques et attitudes. De ce fait, nous pensons qu'il est important de mettre la lumière sur ces notions- clés, étant donné que notre travail s'inscrit essentiellement dans un champ d'étude sociolinguistique, que nous pouvons englober dans le terme « discours épilinguistique » car elle donne à l'étude de la langue une dimension élargie et significative.

La définition d'attitude est orientée vers la description et l'explication des comportements tels : préférence d'une pratique majoritaire ou minoritaire, préférence d'un registre soutenu ou familier d'une langue...etc. cette notion d'attitude appartient à la psychologie sociale, elle s'est développée à partir des travaux sur la psychologie du bilinguisme. En ce sens, la majorité des travaux qui portent sur les attitudes recueille des réactions de sujets à l'égard du locuteur qui s'exprime dans deux ou plusieurs variétés linguistiques. De ce fait, des questions du genre : « telle variété de langue vous paraît-elle plus raffinée que l'autre ? » ou « cet enregistrement est-il celui d'une personne sympathique, d'un ouvrier, d'un intellectuel ? » Sont utilisées.

Les représentations se distinguent des attitudes par leur caractère moins orienté vers le comportement, plus discursif et des techniques d'enquête différentes :

Étude de plurilinguisme complexe comme la diglossie, les identités minoritaires des langues... etc. L'analyse des représentations se fait sur l'analyse des contenus et des formes de discours épilinguistiques où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue, les contacts des langues à

---

<sup>38</sup> Hamers Josiane J et Blanc Michel., *Bilinguisme et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1993, p. 177.

l'aide de questionnaires construits. En ce sens, l'étude des représentations s'est centrée sur la question des contacts des langues ou de registres d'une même langue : langue standard versus dialecte, langue majoritaire ou langue minoritaire...etc.

Cependant, il est à noter que le concept « des représentations » tire ses origines des représentations sociales que les sciences sociales telles la sociologie et la psychologie ont été mises en application dans différents domaines d'investigations. Dans ce sillage, AREZKI.A souligne : « *nous vivons que dans et par les représentations des objets qui nous entourent. Les évènements sociaux, les idées, les théories n'existent qu'en fonction des représentations que nous nous en faisons.* »<sup>39</sup>

## 1.7 La communauté linguistique

La notion de « *communauté linguistique* » apparaît presque en même temps que la sociolinguistique (au cours des années soixante), en empruntant le terme de « *communauté* » à la sociologie, et la langue à la linguistique afin d'étudier d'une façon conjointe la langue et la société.

Cette notion en effet, reste toujours relative, variable, et elle est encore à discuter. Elle est définie par différents chercheurs, parfois à partir des représentations qu'ont des groupes de locuteurs sur une langue donnée et sur leurs pratiques linguistiques ainsi que sur celles des autres. C'est le cas par exemple de W. LABOV<sup>40</sup> qui définit « *la communauté linguistique* » non pas comme un ensemble de locuteurs qui utilisent en parlant, les mêmes formes linguistiques, mais comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue ou encore, comme un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue.

Certains linguistes ont donné à la communauté linguistique des définitions variées : pour Leonard BLOOMFIELD par exemple, « *une communauté linguistique est un*

---

<sup>39</sup> AREZKI A., 2007, « le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture », op. Cit, p.145.

<sup>40</sup> LABOV W., 1970, *Sociolinguistique*, trad. A. KIHM, Paris, Ed. De Minuit, p. 338.

groupe de gens qui agit au moyen du discours »<sup>41</sup>. BLOOMFIELD ajoute plus loin que ;

*« Les membres d'une communauté linguistique peuvent parler d'une façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ou peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes les autres »<sup>42</sup>.*

C'est-à-dire que BLOOMFIELD affirme que des membres d'une même communauté pouvaient ne pas se comprendre entre eux, ce qui semble à L.J.

CALVET comme paradoxal<sup>43</sup>.

Quant à André MARTINET, pour définir la communauté linguistique, il affirme : qu'« *il y a une langue dès que la communication s'établit..., et [qu'] on a affaire à une seule et même langue tant que la communication est effectivement assurée* »<sup>44</sup>. Le problème de MARTINET, selon L.J. CALVET, n'est pas ici, de définir la communauté linguistique, mais bien la langue ; de plus, il est ici prisonnier de sa définition de la langue comme instrument de communication<sup>45</sup>. J.L. CALVET ajoute que « *cette définition est extrêmement limitative et pousse à confondre code et communication : « un code » est sans doute nécessaire à la communication, mais il n'y a pas de code linguistique hors de son usage social* »<sup>46</sup>.

L.J. CALVET trouve qu'il est difficile de cerner la communauté linguistique, c'est pourquoi il propose de partir de la **Communauté Sociale**, qu'il s'agit d'étudier sous son aspect linguistique :

*« La seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue, ou de la langue sur la société, ce qui une fois de plus consiste à poser le problème sociolinguistique en aval du problème*

---

<sup>41</sup> BLOOMFIELD L., 1970, *Le langage*, trad. Janick GAZIO, Paris, Payot, p. 54.

<sup>42</sup> Idem.

<sup>43</sup> CALVET, L.-J., *La sociolinguistique*, op. cit. p.86.

<sup>44</sup> MARTINET A., 1991, op. cit., p. 148.

<sup>45</sup> CALVET L.-J., *La sociolinguistique*, op. cit., pp. 86-90

<sup>46</sup> Idem, p. 87.

*linguistique, comme un problème différent, successif ou ultérieur* »<sup>47</sup>. Il s'agit pour lui au contraire de dire que « *l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique* »<sup>48</sup>.

Par ailleurs, l'appartenance des individus à des groupes différents, soit d'une façon volontaire ou non volontaire, nous amène à citer la notion de la communauté socioculturelle.

La communauté socioculturelle est un groupe de personnes qui, à partir de facteurs sociaux (historiques, professionnels, nationaux, géographiques) et culturels (culture écrite ou orale) ont en commun certains comportements qui les opposent à d'autres individus considérés de ce fait comme appartenant à d'autres communautés socioculturelles<sup>49</sup>. Et cette communauté socioculturelle est caractérisée, notamment par un certain nombre de représentations collectives relevant en particulier de l'idéologie et de la culture.

Dans les civilisations modernes en effet, l'individu peut appartenir à plusieurs communautés socioculturelles (géographique, politique, philosophique, etc...), ce qui amène à des changements linguistiques. Il est à noter par ailleurs, qu'une communauté linguistique, n'est jamais entièrement homogène, mais se subdivise en de nombreuses autres communautés linguistiques, car tout individu appartenant à la communauté peut évidemment appartenir en même temps à plusieurs groupes linguistiques. Le changement et l'évolution linguistique sont évidemment influencés et favorisés par ces diverses appartenances

De par ce qui précède, il s'ensuit que la complexité des liens entre le social et le langage pourrait donner naissance à plusieurs orientations. Notre présente étude se situe à la croisée des théories et des concepts cités antérieurement. On a pris appui sur l'apport de ceux qui ont travaillé sur le plurilinguisme et les représentations sociolinguistiques à seule fin de déceler un lien causal entre les pratiques langagières et les perceptions de nos enquêtés. Aussi, on s'est intéressé aux rapports entre la

---

<sup>47</sup> Idem., p. 90.

<sup>48</sup> Idem. Calvet

<sup>49</sup> *Dictionnaire de linguistique*,., 2001, cit, p, 94

langue et la société en ayant le souci de faire intervenir l'influence des éléments extralinguistiques sur la pratique du français dans la partie d'analyse.



# ***Chapitre I I***

***Méthodologique et analyse  
des questionnaires***

Après avoir mené à terme la partie théorique que nous avons traitée, nous entamons cette deuxième et dernière partie dans laquelle nous tenterons d'expliquer les résultats obtenus lors du dépouillement des questionnaires. Ainsi, nous pouvons nous éclaircir avec des données bien claires sur les degrés et fréquences de la pratique du français chez les lycéens du lycée STAMBOULI de Bejaïa, ainsi que sur les alternances codiques qui résultent par le fait que ces mêmes enquêtés utilisent deux ou plusieurs langues. Dans cette partie consacrée à l'analyse des résultats de l'enquête, nous essayerons d'organiser notre travail de sorte à ce qu'il soit cohérent

## **1. La présentation de l'enquête**

### **1.1. Le recueil des données**

La sociolinguistique est l'une des disciplines scientifiques à l'instar de la sociologie et de la psychologie qui se base sur l'enquête de terrain dans ses différentes démarches qu'elle entretient afin de mettre la lumière sur les différents phénomènes qu'elle étudie. Chose qui, d'ailleurs, la différencie de la linguistique.

Dans le but d'atteindre notre but principal, nous avons pensé à la technique du questionnaire qui reste un outil méthodologique composé essentiellement d'un ensemble de questions qui s'enchaînent d'une manière structurée et cohérente. Nous avons pu réaliser notre objectif, et ce, malgré les nombreux obstacles que nous avons rencontrés au cours de la pré-enquête et de l'enquête finale.

Dans le but de réaliser notre enquête dans les bonnes conditions possibles, et eu égard à la nature de la structure que nous avons choisie, en l'occurrence, lycée STAMBOULI de Bejaïa, nous étions dans l'obligation de solliciter le responsable de cet établissement pour une autorisation nous permettant la réalisation de cette enquête. Malheureusement, après trois jours d'attente, nous nous sommes heurtés au

refus catégorique de directeur. Nous avons beau essayer de le convaincre mais en vain. Nous avons eu beaucoup de peine à y croire mais sans pour autant que cela nous décourage à réaliser notre enquête ; pour nous, il n'était pas question de faire machine arrière surtout que n'avions ni le temps de refaire un autre travail ni la possibilité de changer de thème. Malgré ce refus, nous avons pu réaliser notre enquête dont le déroulement est exposé dans les pages suivantes.

Cependant, il est essentiel de souligner que la technique d'enquête que nous avons choisie est de type : questionnaire auto-administré. Cela est dû aux nombreux avantages qu'il présente et qui sont :

- ✓ Le questionnaire écrit auto-administré garantit aux enquêtés l'anonymat la plus totale.
- ✓ Il écarte toute tentative d'influence qui pourrait surgir au moment du remplissage.
- ✓ Le questionnaire auto-administré présente, également l'avantage de soumettre les enquêtés au même régime d'enquête.
- ✓ Il permet aussi à l'enquêté d'avoir un temps de réflexion important et par conséquent avoir des réponses approfondies.

## **1.2. Les caractéristiques de l'enquête**

L'enquête sociolinguistique que nous avons voulue réaliser a duré environ 30 jours plus. L'enquête s'est déroulée comme suivant :

La première visite que nous avons effectuée était dans le but de rencontrer le responsable de l'établissement afin de le convaincre de nous accorder une autorisation d'effectuer notre enquête. Mais le directeur de lycée était absent. De ce fait, nous nous sommes contentés d'expliquer l'objectif de notre enquête à la secrétaire qui nous a suggéré de lui laisser un exemplaire du questionnaire et une demande d'autorisation

afin de les transmettre au directeur dès qu'elle aura l'occasion, nous lui avons laissé un numéro de téléphone pour nous contacter. Mais, au bout d'une semaine, aucune réponse ne nous a été rendue. C'est donc que tout logiquement que nous sommes retournés s'enquérir de la situation. Arrivés sur place, et à notre grand dam, nous nous sommes heurtés au refus catégorique de directeur qui prétexte le fait que nous allons perturber les élèves qui était en pleine période d'examens, chose que nous avons accepté car nous avons fait un énorme retard pour réaliser cette enquête et ce pour de diverses raisons.

Malgré cela, nous nous sommes débrouillés pour réaliser notre enquête, car il n'était pas question pour nous d'abdiquer. Vu le nombre important de voisins et de cousins qui étudie dans ce lycée « STAMBOULI » on n'a pas vraiment trouvé de difficultés à réaliser notre enquête. Il ne restait que de convaincre un ou deux élèves de nous aider à distribuer à leurs amis et camarades de classe les questionnaires. Choses faites, ils ont acceptés deux cousins de m'aider et au bout de 3 jours ils ont pu distribuer et récupérer 20 questionnaires remplis sur 50, donc il restait 30 pas remplis. Ces 30 je me suis moi-même déplacé au lycée le jour de l'affichage des résultats du bac et j'ai réussi à les distribuer et à les récupérer bien remplis.

### **1.3. Le questionnaire**

Le questionnaire est composé de deux pages recto-verso, il comporte 12 questions simples et sans ambiguïté, car il est destiné à des élèves de cycle secondaire. Nous avons voulu réduire le nombre de questions au maximum pour ne pas ennuyer les enquêtés et nous avons ciblés juste les questions clés. Elles sont disposées de manière successive, l'une après l'autre. Elles ne sont, de ce fait, pas été séparées en parties distinctes. Mais tacitement, le questionnaire est réparti en plusieurs parties représentées dans le tableau suivant :

Parties principales	Numéros de questions.
Identification sociale des enquêtés.	1 ère et 2 ème questions.
Langues maternelles des enquêtés.	3 ème question.
Les langues en usage au quotidien.	4 ème question.
Contextes d'utilisations du français.	De la 5 ème à la 8 ème questions.
Français langue d'enseignement.	9 ème et 10 ème question.
Langues de lecture des enquêtés	11 ème.
Alternances des codes chez les lycéens	12 ème

Cependant, nous avons tenté de concevoir notre questionnaire de manière à ce qu'il recèle tous les éléments nécessaires et essentiels nous permettant d'atteindre notre objectif. Ainsi, nous pouvons mettre en évidence les paramètres essentiels du questionnaire :

- ✓ le questionnaire est sans émetteur précis. Effectivement, nous avons seulement souligné qu'il s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire.
- ✓ Les deux premières questions nous permettent d'identifié le statut social des enquêtés.
- ✓ La 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> question nous avons voulu connaître les langues maternelle des enquêtés et d'usages au quotidien.
- ✓ De la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> question, nous voulions connaître les fréquences d'usage du français dans différents contextes (à la maison, avec les parents, avec les amis, à l'école) mais aussi les représentations que peuvent se faire les enquêtés vis-à-vis du français dans ces contextes là.
- ✓ La 9<sup>ème</sup> et la 10<sup>ème</sup> question, nous voulions savoir si les cours des enquêtés se font tous en français. Nous voulions également savoir s'ils pensent que ces cours les aident à utiliser le français.

- ✓ la 11<sup>ème</sup> question, nous avons voulu connaître les langues de lecture des enquêtés.
- ✓ Par La dernière question, nous avons voulu connaître l’alternance des codes chez les lycéens.

Les questions que nous avons choisies sont de type ouvert et semi fermé. Le premier permet aux enquêtés de répondre comme bon leur semble. De ce fait, ils peuvent donner leurs avis personnels. Ainsi, pour avoir les représentations que se font les enquêtés de vis –à-vis du français, nous avons mis « pourquoi ? » dans les questions concernant les contextes d’utilisation. Quant au second type, il donne aux enquêtés l’opportunité de différencier leurs contributions avec l’option « autres » notamment dans les questions sur les langues en usage et les langues de lecture des enquêtés.

#### **1.4. Le dépouillement du questionnaire**

Juste après la récupération des questionnaires, nous avons directement procéder au dépouillement. Comme notre échantillon est réduit, nous avons décidé de traiter les données manuellement. De ce fait, un comptage directe des réponses données par nos enquêtés a été réalisé. Pour cela, nous avons utilisé des grilles de dépouillement nous permettant d’effectuer notre comptage des réponses sans erreurs.

Cependant, le traitement des données recueillies a été réalisé à l’aide de deux techniques bien distinctes :

- Un tri croisé qui consiste à compter les réponses en les combinant sur de nombreux critères.
- Un tri à plat qui consiste à compter les réponses pour chaque question. Le but que nous voulions atteindre par cette technique est l’exploitation d’un seul critère lié à la fréquence d’usage du français dans les différents contextes d’utilisation et en rapport aux représentations sociolinguistiques.

Par ailleurs, étant donné que notre travail est axé sur la pratique du français chez les lycéens du lycée STAMBOULI de Bejaia et les représentations que se font ces derniers sur la langue française dans son usage dans différents contextes, il nous a semblé important de mettre en exergue l'approche quantitative dans notre démarche d'analyse. Cette dernière est d'une grande importance dans notre démarche d'analyse, car elle prend en charge la qualité du discours épilinguistique des enquêtés. Elle permet de dévoiler l'aspect valorisant et l'aspect dévalorisant à l'égard de la langue française. De ce fait, elle révèle le caractère des représentations que se font les enquêtés de la langue française.

## **2. La pratique linguistique des lycéens du lycée STAMBOULI**

### **2.1. Le statu social des lycéens**

Dans ce genre d'études que nous avons effectuée a l'occurrence une étude sociolinguistique : *la pratique du français chez les lycéens : cas lycée STAMBOULI de Bejaïa*, nous pensons qu'il est plus que nécessaire de faire une analyse du statu et de la situation sociale de ces lycéens. Cela permet non seulement de savoir à quelle classe appartiennent ces enquêtés, mais aussi à quel point cette idée semble déterminante dans la pratique du français chez ces lycéens.

Pour bien cerner ce point nous avons posé deux questions, la première est : est-ce que vos parents travaillent ? La deuxième : pensez-vous que vos parents gagnent bien leur vie ? Nous avons obtenu les résultats suivants :

	Les parents qui travaillent	Les parents qui gagnent bien leur vie
Oui	44 88%	46 92%
Non	6 12%	4 8%

**Tableau 1 : Le statut social des lycéens.**

En lisant le tableau ci-dessus, on constate directement que la majorité des enquêtés travaillent soit un taux de 88% face à 12% seulement qui déclarent le contraire. La deuxième réponse affirme, presque la quasi-totalité des enquêtés se trouve dans une situation sociale favorable soit un taux de 92% qui affirment que leurs parents gagnent bien leur vie, par contre 4 des enquêtés affirme le contraire soit un taux de 8%.

## 2.2. La première langue des lycéens

A travers ce contexte nous visons de se renseigner sur la langue maternelle (la première langue acquise) des enquêtés. Ensuite, cela nous permettra d'arriver à la conclusion qui nous fera connaître quelle est la langue maternelle de la majeure partie de notre échantillon. Nous avons posé la question suivante: *Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle)?* Pour mieux éclaircir les données de cette question, nous avons établi le tableau suivant :

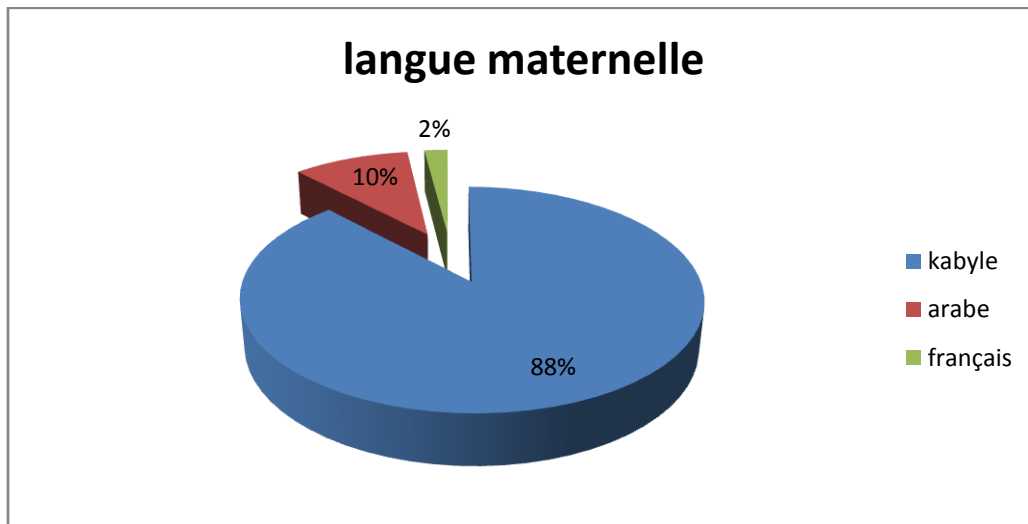
Contexte	Langues	Taux et nombre d'enquêtés	
Les langues maternelles	kabyle	44	88%
	Arabe	5	10%
	Français	1	2%

**Tableau 2 : La première langue des lycéens.**

Dans ce présent tableau, nous remarquons que le kabyle est la langue maternelle de la majorité des enquêtés avec un indice de 88 % suivi de l'arabe avec 10% et enfin de français avec un taux de 2% seulement.



Dans le but de mieux éclairer les données du tableau, nous allons les présentées avec clarté dans la figure suivante :



**Figure n° 1 : La première langue des lycéens.**

L'explication de ces résultats se trouve dans le fait que notre enquête est menée dans une communauté où leur origine ethnique est kabyle (lycée STAMBOULI de la ville de Bejaia). Tout de même nous trouvons 88% du total d'enquêtés déclarant avoir le berbère (kabyle) comme langue maternelle. A notre avis, cela s'explique par le fait que Bejaia est une ville où le berbère occupe une place considérable. Toutefois, l'arabe qui constitue la langue maternelle de 10% des enquêtés nous renseigne que ce pourcentage touche principalement les lycéens qui sont probablement issus des régions où l'arabe constitue leur langue maternelle et dont les parents sont arabophones. Cela affirme que cette langue est utilisée seulement dans la vie quotidienne et dans des contextes bien précis. Tandis que la langue française un seul des enquêtés affirme que sa première langue acquise est le française soit un taux de 2%.

### 2.3. Les langues utilisées par les lycéens

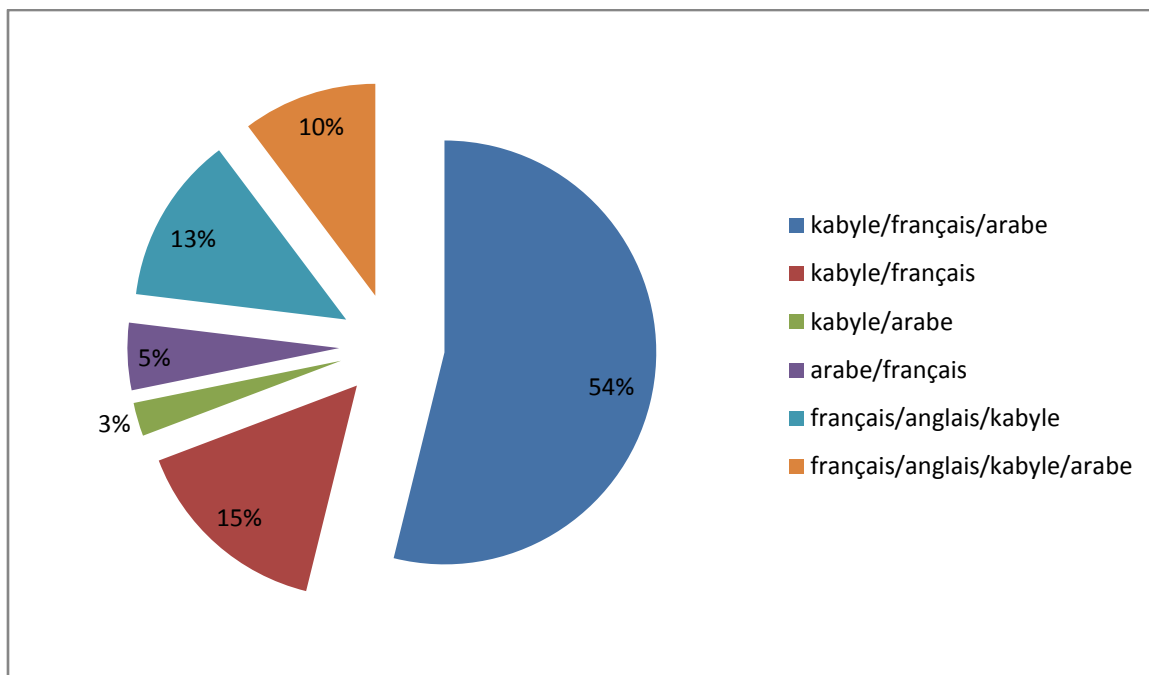
Dans ce contexte nous avons posé une seule question afin d'avoir des informations bien claires sur les langues utilisées par les enquêtés, la question que nous avons posée est : *Quand vous parlez, utilisez-vous plusieurs langues ? Si oui lesquelles ?* Nous avons recueillis les informations suivantes :

Contexte	L'utilisation de plusieurs langues		Langues	Fréquences			
	oui	non					
Les langues utilisées par les enquêtés			kabyle/français/arabe	21/39	53,84%		
	39	78%	11	22%	kabyle/français	6/39	15,38%
					Arabe/ kabyle	1/39	2,56%
					Arabe/français	2/39	5,12%
					Français/anglais/kabyle	5/39	12,82%
					Français/anglais/kabyle/arabe	4/39	10,25%

**Tableau 3 : Les langues utilisées par les enquêtés.**

Dans le tableau ci-dessus, nous constatons tout de suite que la majorité des enquêtés utilisent plusieurs langues dans leur parler soit un taux de 78%, tandis que 22% seulement utilisent une seule langue. Cela indique que la diversité dans l'utilisation des langues est un fait omniprésent dans l'activité langagière des collégiens.

En outre, et pour éviter toute ambiguïté, nous avons présenté avec clarté les données du tableau ci-dessus dans la figure suivante :



**Figure 2 : Pourcentage des langues utilisées par les enquêtés. 1**

Après avoir bien observé le tableau et la figure ci-dessus, nous constatons que la majorité des lycéens alternent entre plusieurs langues, les données sont différentes. D'abord, nous trouvons presque la moitié des enquêtés déclarant l'utilisation de plusieurs langues soit un taux de 53,84% utilisent dans leur parler l'arabe, le français et le kabyle. Suivie de 15,38% qui font recours au kabyle et au français ; en suite 12,82% emploient le français, l'anglais, le kabyle et 10,25% font usage de quatre langues (français/anglais/kabyle et arabe). Tandis que 5,12% d'enquêtés préfèrent utiliser l'arabe et le français. Enfin, 2,56% d'enquêtés préfèrent utiliser le kabyle et l'arabe.

L'explication de ces informations réside dans le fait que notre enquête est menée dans une communauté plurilingue, le mélange entre trois langues à savoir, le français, l'arabe et le kabyle, nous remarquons aussi à partir de ces données la forte présence du français dans le parler des enquêtés, cela est relié sans doute aux différentes causes. D'abord, sur le volet historique, le français est la langue dominatrice durant plus de 130 ans de colonisation française et même après la décolonisation, de plus la place que les kabyles réservent au français est valorisante. Pour eux, elle est la langue du savoir

et de la science, elle est aussi une langue internationale et enfin, le français est enseigné dès la troisième année primaire.

Par ailleurs, nous soulignons d'une part la présence de l'utilisation de l'anglais vu qu'elle est la première langue internationale, d'autre part la présence du kabyle comme langue maternelle dans les conversations des informateurs et même l'arabe car c'est la première langue nationale ainsi la langue d'enseignement de tous les algériens.

## 2.4. Utilisation du français par les enquêtés (différents contextes)

### 2.4.1. Utilisation du français à la maison, au lycée et avec les amis

Pour bien cerner ce point, et pour avoir des informations bien claires sur les langues utilisées par les enquêtés, la question que nous avons posée est : *Quelles langues utilisez-vous dans les différents contextes : à la maison, au lycée, avec vos amis ?* Pour mieux interpréter les données de cette question et pour voir plus clair, nous avons établi le tableau suivant.

langues contextes	A la maison		Au lycée		Avec les amis	
Kabyle	25	50%	11	22%	24	48%
Français	1	2%	3	6%	2	4%
Arabe	2	4%	4	8%	/	
Kabyle/français	14	28%	6	12%	16	32%
Kabyle/arabe	5	10%	5	10%	/	
Français/arabe	/		3	6%	/	
Kabyle/français/arabe	3	6%	11	22%	4	8%
Arabe/français/kabyle/anglais	/		6	12%	/	
Kabyle/français/anglais	/		1	2%	4	8%

**Tableau 4 : Différents contextes de l'utilisation du français par les lycéens**

A travers ce tableau nous voyons très clairement que les résultats sont différents d'une situation à une autre. En effet, 50% des enquêtés utilisent le kabyle à la maison, 28% alternent entre le français et le kabyle, 10% entre le kabyle et l'arabe, 6% entre 3 langues (kabyle, arabe et le français) tandis que l'arabe est utilisée que par 4% et le français par 2%. Par ailleurs l'utilisation des langues par les élèves au lycée est comme suit : Nous avons un pourcentage de 22% pour le kabyle, même pourcentage des enquêtés qui alternent entre trois langues (kabyle, français et arabe), suivie de 12% qui font usage de deux langues à savoir le français et le kabyle, 10% alternent entre le kabyle et l'arabe, 12% qui font usage de quatre langues (français, arabe, kabyle et anglais), 8% utilisent uniquement l'arabe, 6% utilisent le français, même nombre pour ceux qui alternent entre le français et l'arabe tandis que 2% seulement alternent entre trois langues (français, kabyle et l'anglais) . Enfin les élèves enquêtés utilisent avec leurs amis le kabyle avec un taux de 48%, 32% utilisent le français et le kabyle au même temps, 8% utilisent trois langues (français, kabyle et l'arabe) même chose pour (français, kabyle et anglais) suivie de 4% qui utilisent seulement le français.

Les résultats que nous voyons ci-dessus sont clairs et précis car nous avons obtenu des taux considérables pour l'utilisation du kabyle par les élèves dans les différentes situations ce qui est normal car c'est la langue maternelle de la plupart des enquêtés. Nous constatons aussi que les lycéens alternent entre plusieurs langues dans leur parler et aussi le fort usage du français.

### **2.4.2. Utilisation générale du français**

Notre visée à travers ce contexte est de nous renseigner sur la fréquence d'utilisation du français chez les lycéens. Pour ce faire nous avons posé la question suivante: *Utilisez-vous le français souvent, parfois ou jamais ?* Pour mieux interpréter les données de cette question et pour voir plus clair, nous avons établi le tableau suivant :

Utilisez-vous le français souvent, parfois ou jamais ?		
/	Nombre	Pourcentage
Souvent	24	48%
Parfois	22	44%
Jamais	4	8%
Totale	50	100%

**Tableau 5 :L'utilisation du français chez les enquêtés**

D'après ce tableau, nous voyons très clairement que les deux fréquences *souvent* et *parfois* ont presque le même pourcentage dans l'usage générale du français soit un taux de 48% pour la fréquence souvent et un taux de 44% pour la fréquence parfois, tandis que la fréquence *jamais* a un taux de 8% seulement. Nous admettons que ces pratiques résident dans le fait que les enquêtés ne sont pas à la marge de la société, ils vivent dans un environnement plurilingue où la langue française est omniprésente dans tout les domaines.

### 2.4.3. Utilisation du français avec les parents

Dans ce point, nous viserons de savoir si les lycéens parlent le français avec leurs parents et pour cela nous avons pose la question suivantes : *Utilisez-vous le français avec vos parents ?* Ce présent tableau éclaire les données que nous avons obtenues :

Utilisez-vous le français avec vos parents ?		
/	Nombre	Pourcentage
Oui	33	66%
Non	17	34%

**Tableau 6: L'utilisation du français avec les parents**

A travers le tableau ci-dessus, nous constatons que la majorité des lycéens font usage du français avec leurs parents avec un taux de 66%, par contre 34% disent le contraire. Cela s'explique du fait que leurs parents s'expriment mieux avec eux en langue française car ils ont reçu un enseignement en français et la plupart ont vécu

période de guerre ou celle d'après où le français était l'unique langue qu'ils utilisaient dans tous les domaines ou presque.

#### **2.4.4. L'utilisation du français avec le personnel administratif du lycée**

Nous voulions dans ce point, nous allons mettre l'accent sur l'utilisation du français à l'école. À cet effet, nous avons posé la question suivante : *utilisez-vous le français avec le personnel administratif du lycée?* Nous avons obtenu les résultats suivants :

<b>Utilisez-vous le français avec le personnel administratif du lycée?</b>		
<b>/</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	28	56%
<b>Non</b>	22	44%

**Tableau 7: L'utilisation du français avec le personnel administratif du lycée**

À travers le tableau, on constate que les enquêtés qui utilisent le français avec le personnel administratif du lycée sont plus nombreux avec un taux de 56% que ceux qui ne font pas usage soit un taux de 44%. Cela explique que les lycéens ont une bonne considération de la langue française.

### **2.3. Français langue d'enseignement**

Nous voulions savoir dans ce point si les cours des enquêtés se font exclusivement en français et nous voulions également connaître leur avis sur le rôle de ces cours dans l'amélioration de leur utilisation de la langue en question. Ainsi nous avons posé deux questions, la première est : *vos cours se font-ils en français ?* Et la seconde question est : *pensez-vous que ces cours vous aident à parler français ?* Nous avons recueilli les résultats suivants :

Les deux contextes	Oui		Non		Totale	
Si les cours se font en français	23	46%	27	54%	50	100%
Si les cours les aident à utiliser français	19	38%	31	62%	/	/

**Tableau 8 : français langue d'enseignement**

A travers le tableau ci-dessus, nous constatons que 54% affirment que leurs cours ne se font pas en français contre un taux de 46% qui disent le contraire. Ce que nous amènent à dire que leurs cours se font en partie en français, ce qui est logique dans un lycée étatique car le français est enseignée comme langue étrangère. Pour ce qui est du rôle de ces cours dans l'amélioration de l'utilisation de cette langue, la majorité des enquêtés déclarent que ces cours ne les aident pas à parler français soit un taux de 62% tandis que 38% pensent le contraire.

## 2.6. Les langues de lecture

Notre visée à travers ce point est de connaître dans quelle langue les enquêtés préfèrent lire, pour avoir des réponses bien précises, nous avons posé la question suivante: *Dans quelle langue préférez-vous lire ?* Nous avons recueilli les données suivantes :

Contexte	Les langues	Nombre	pourcentage
Les langues de lecture	français	28	56%
	arabe	3	6%
	kabyle	2	4%
	Français, arabe	8	16%
	Français, arabe, kabyle	6	12%
	Français, kabyle	1	2%
	Arabe, kabyle	2	4%

**Tableau 9 : Les langues de lecture.**



Selon les résultats de ce tableau nous constatons que 56% des enquêtés préfèrent lire en français, l'arabe 6% et le kabyle avec seulement 4% ; tandis que les autres préfèrent alterner entre les langues : (français/arabe 16%), (français/arabe/kabyle 12%), (arabe/kabyle 4%), (français/kabyle 2%).

Ces données nous font remarquer que le français est la langue de lecture de la majeure partie de nos informateurs. Nous supposons que les enseignements suivis dès leurs jeune âge les encouragent à lire en français, de plus, il est primordial de signaler la place qu'occupe cette langue dans le milieu éducatif de cette communauté, cela influence sûrement sur le choix de la langue de lecture des lycéens.

Cependant, la faible utilisation de l'arabe revient à notre avis au fait que cette langue est la victime de l'entourage, c'est-à-dire à la généralisation de l'utilisation du français dans différents domaines.

## 2.7. L'utilisation des langues et l'alternance des codes chez les lycéens

Dans ce dernier point, nous voulons savoir dans quelle langue préfèrent regarder les programmes télévisés et pour cela nous avons posé la question suivante : *avec quelle langue vous regardez les programmes télévisés ?* Nous avons recueilli les données suivantes :

Contexte	Les langues	Nombre	pourcentage
La langue des programmes télévisés	français	11	22%
	arabe	2	4%
	Kabyle, arabe	2	4%
	Français, arabe	11	22%
	Français, arabe, kabyle	9	18%
	Français, kabyle	1	2%
	Arabe, kabyle, français et autres	14	28%

**Tableau 10 : la langue des programmes télévisés**

À travers le tableau ci-dessus nous constatons une considérable utilisation des chaînes françaises des enquêtés avec un taux de 22% contre un faible taux de 4% seulement regardent les chaînes arabes uniquement, en revanche les autres lycéens préfèrent regarder les programmes télévisés avec plusieurs langues (28% regardent des chaînes en français, arabe, kabyle et autres), (22% français, arabe), (18% français, arabe, kabyle), (2% arabe, kabyle), (2% français, kabyle).

De ce fait, la forte utilisation des chaînes françaises ou francophones et la part des lycéens, cela explique que le français est un élément indissociable des médias en Algérie car il est fréquemment à la télévision (avec des émissions traitant des divers sujets sociaux), notamment la chaîne algérienne canal Algérie et pleines d'autres chaînes françaises qui bénéficient d'un large suivi des algériens tels que les chaînes sportives.

Nous constatons aussi le fort pourcentage des lycéens qui regardent les programmes télévisés en plusieurs langues, l'explication de ces informations réside dans le fait que nos enquêtés vivent dans une communauté bilingue voir plurilingue, cela est bien résumée par K.Taleb Ibrahim ;

*« Les locuteurs Algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées ...vivent une cohabitation difficile, marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut officiel, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part par la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires). »<sup>50</sup>*

En conclusion, nous remarquons pertinemment, à travers notre analyse, que la pratique du français chez les lycéens de lycée STAMBOULI se caractérise par l'alternance entre deux voire plusieurs langues. Quant à la pratique exclusive du français, nous constatons que cette langue est utilisée avec des fréquences différentes, et ce, dans les différents contextes d'utilisation que nous avons établis (avec leurs parents, à la maison, au lycée et avec leurs camarades).

---

<sup>50</sup> Ibrahim K-T., 1995, *Les Algériens et leurs langues*, Alger: Editions El Hikma, p, 22.

*Conclusion  
générale*

L'analyse sociolinguistique que nous avons menée au sein de lycée STAMBOULI de Bejaia dont l'échantillon est de 50 enquêtés, nous a permis de mettre la lumière sur les pratiques linguistiques des lycéens de ce lycée en général mais surtout sur leur pratique du français en particulier, et ce, dans différents contextes et fréquences d'utilisation de cette langue. Elle nous a également permis de mettre la lumière sur les représentations qu'ont ces collégiens à l'égard de la langue française dans ces différents contextes d'utilisation. Ainsi, en procédant par la démarche hypothéticodéductive, nous avons pu recueillir des résultats qui confirment nos hypothèses de départ.

En effet, l'analyse des pratiques linguistiques des lycéens notamment la pratique du français et les représentations sociolinguistiques liées à cette même langue nous a donné l'opportunité de dégager des conclusions significatives.

Concernant les pratiques linguistiques des enquêtés, le français et le kabyle prennent une place importante dans leur répertoire linguistique. Effectivement, la quasi totalité des enquêtés admettent l'alternance des deux langues dans leurs pratiques linguistiques. Cela est certainement lié au fait que notre recherche sociolinguistique s'est déroulée dans une région kabylophone où le kabyle est la langue maternelle de la majeure partie de nos enquêtés. Le français est également langue de lecture, c'est le constat fait après l'analyse sociolinguistique que nous avons menée. Effectivement, de nombreux enquêtés admettent avoir préféré lire en français. Cependant, il est à noter que l'arabe prend également une place importante dans la mesure où il est utilisé par certains enquêtés en alternance avec les autres langues en présence en Algérie tels le français et même avec le kabyle. De ce fait, il s'avère pertinemment que le plurilinguisme est une pratique incontestable voire habituelle chez les lycéens de lycée STAMBOULI. Cette situation sociolinguistique se manifeste sous des formes linguistiques combinatoires et avec des fréquences d'usage diverses telles : (arabe/français), (kabyle/français), (français/arabe/kabyle).

Quant à l'utilisation exclusive du français par les lycéens dans les différents contextes, il s'est avéré après notre analyse que la langue française se réserve une

place importante en termes de pratiques linguistiques. De ce fait, elle prend une place considérable dans le paysage linguistique de ces lycéens. Elle est utilisée avec des pourcentages et des fréquences assez élevés dans presque tous les contextes mentionnés dans le questionnaire que nous avons établi, soit avec les parents, les amis, au lycée, à la maison et avec le personnel administratif de lycée.

D'après notre analyse, nous remarquons un attachement particulier des enquêtés à l'égard du français, de ce fait, la plupart disent aimer cette langue et quelle est importante pour eux sans toutefois admettre pourquoi ; pour certains d'entre eux, le français représente un outil nécessaire pour véhiculer leurs messages lors des conversations prétextant le fait qu'elle soit facile à prononcer et, de ce fait, ils s'expriment mieux avec et d'améliorer leurs niveau d'étude.

Enfin, nous remarquons à travers cette modeste analyse le bain sociolinguistique dans lequel les lycéens de lycée STAMBOULI sont baignés où la pratique de plusieurs langues est effective. L'arabe, le français et le kabyle sont alternés dans les pratiques linguistiques des lycéens. Quant à la pratique du français, nous avons pu constater qu'en dépit de son statut de langue étrangère, elle prend une place importante dans la vie de ces lycéens. Quant aux représentations qu'ont ces derniers à l'égard du français, elles sont diverses dans la mesure où la langue française est à la fois acceptée et valorisée ; refusée et stigmatisée.

Pour conclure, à travers cette recherche sociolinguistique, nous avons tenté de participer à enrichir le champ de recherche dans lequel s'inscrit notre travail qui s'avère d'une importance capitale. Cependant, nous souhaitons que ce modeste travail ait permis, un tant soit peu, de mettre la lumière sur les pistes que nous avons tracées et ce, bien qu'il ne soit pas exhaustif. Nous espérons également que ce travail de recherche permettra de s'ouvrir sur d'autres perspectives de recherche en sociolinguistique dans l'avenir.

# *Bibliographie*

## Ouvrages et articles :

AIT DAHMANE K., 2000, « plurilinguisme et enseignement interculturel à l'université, lieu de formation et d'interaction », in *synergies Algérie* n°5.

AREZKI A., 2007, « le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture », op. Cit.

BAYLON C., 1991, *Sociolinguistique société, langue et discours*, Nathan.

BLOOMFIELD L., 1970, *Le langage*, trad. Janick GAZIO, Paris, Payot.

BOYER H., 1970, « *les domaines de la sociolinguistique* », Dans Boyer Henri (dir) sociolinguistique, territoires et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

CALVET L-J., *La sociolinguistique*, op. cit.

CHAUDENSON R., 1991, « Plurilinguisme et développement en Afrique sub saharienne francophone : les problèmes de communication », in *cahier des sciences humaines*, N°27.

Cheriguen F., 1997 « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique*.

DE SAUSSURE F., 2002, *Cours de la linguistique générale*, Bejaia Ed TALANTIKIT.

DUBOIS Jean., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, sous la direction de Larousse, pour la première édition.

Hamers J-F., 1997, « *Contact de langues* », in moreau. M-l (Ed), *sociolinguistique concepts de base*, liège, mardaga.

Hamers Josiane J & Blanc Michel., 1993, *Bilingualité et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.

Hamers Josian F & Blanc Michel., 1983, *Bilingualité et Bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga.

Ibrahimi, K (dir.), *Les Algériens et leur(s)langue(s)*, Alger, El Hikma.

Ibrahimi K-T., 1999, Op, cit, p30-31-32 Langage et société, n°88 (revue trimestrielle).

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, trad. A. KIHM, Paris, Ed. De Minuit.

LACHRAF Mostefa., 1997, « L'avenir de la culture algérienne », in Taleb.

CALVET L-J., 1996, la *sociolinguistique*, Presse Universitaire de France, deuxième édition corrigée.

Ludi Georges & Py Bernard., 2003, *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes.

MARTINET A., 1982, « bilinguisme et diglossie », in, *la linguistique*, vol.18-01.

Moreau Marie -Louise., 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

Mounin. Georg., 2004, *dictionnaire de la linguistique* ,4<sup>e</sup> édition quadrige.

Scotton Carol & Ury M., 2004, « Bilingual strategies: the social functions of code switching», in Zango Bernard (dir.), *Le parler ordinaire multilingue à Paris, ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris, L'Harmattan.

SIOUFFI G, & VAN RAEMDOBCK D-Rosny.,1999, *100 fiches pour comprendre* Valdes Fallis, « Code switching and the classroom teacher language », in Zango Bernard (dir.), *Le parler multilingue à Paris, ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris, L'Harmattan.



## Sitographie :

AREZKI A, le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien in <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>, article en ligne, consulté le 14/03/2016.

AREZKIA., *Le rôle du français dans le système éducatif algérien*. Disponible en ligne sur : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>  
BLANCHET Ph., 2000, *la linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique*, Rennes, presse Université de Rennes.

Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », *Plurilingue, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, p. 122. Citée par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ».[Consulté le 1/04/2016].  
[[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/\\_notes/ress610.htm](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/ress610.htm)]

MEILLET A., « comment les mots changent de sens », publié dans *L'année sociologique*, 1905- 1906 ;repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 ; cité ici dans la réédition de 1965, p,230  
Rahal S, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », 2001,  
[[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/\\_notes/ress610.htm](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/ress610.htm)].

Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? »,  
SIOUFFIG, VAN RAEMDOBCK.D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris Bréal, 2001.p96  
[[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/\\_notes/ress610.htm](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/_notes/ress610.htm)].

## Medias

Alger chaine trois.

Chaine de télévision canal Algérie.

# *Table des matières*

## Table des matières :

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre I : Définitions de quelques concepts sociolinguistique</b>	
1. Autour de la sociolinguistique.....	13
1.1. De la linguistique à la sociolinguistique.....	13
1.2. L'émergence de la sociolinguistique.....	17
1.3. La situation sociolinguistique en Algérie : Le cas de Bejaia.....	19
1.3.1. L'arabe .....	20
1.3.1.1. L'arabe classique (littéraire) .....	20
1.3.1.2. L'arabe dialectal.....	20
1.3.1.3. L'arabe moderne (standard).....	20
1.3.1.4. L'arabe bougiotte .....	21
1.3.2. Les dialectes berbères actuels.....	22
1.3.3. L'anglais.....	24
1.4 L'enseignement des langues en Algérie.....	24
1.4.1. L'école et la langue française.....	25
1.5 Le phénomène de contact de langues.....	26
1.5.1 Le plurilinguisme et le multilinguisme.....	27
1.5.2 Le bilinguisme.....	28
1.5.3 La diglossie.....	30
1.5.4 L'alternance codique : définition et types.....	31
1.6 Les attitudes et les représentations sociolinguistiques.....	35
1.7 La communauté linguistique.....	36

<b>Chapitre II : Méthodologie et analyse des questionnaires.....</b>	<b>41</b>
1. La présentation de l'enquête.....	41
1.1. Le recueil des données.....	41
1.2. Les caractéristiques de l'enquête.....	42
1.3. Le questionnaire.....	43
1.4. Le dépouillement du questionnaire.....	45
2. La pratique linguistique des lycéens du lycée stambouli.....	46
2.1. Le statu social des lycéens.....	46
2.2. La première langue des lycéens.....	47
2.3. Les langues utilisées par les lycéens.....	49
2.4. Utilisation du français par les enquêtés (différents contextes).....	51
2.4.1. Utilisation du français à la maison, au lycée et avec les amis.....	51
2.4.2. Utilisation générale du français.....	52
2.4.3. Utilisation du français avec les parents.....	53
2.4.4. L'utilisation du français avec le personnel administratif du lycée...	54
2.5. Français langue d'enseignement.....	54
2.6. Les langues de lecture.....	55
2.7. L'utilisation des langues et l'alternance des codes chez les lycéens.....	56
<b>Conclusion.....</b>	<b>60</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>64</b>

# *Annexes*



- Utilisez-vous le français souvent, parfois ou jamais ?

Souvent  Parfois  Jamais

- Utilisez-vous le français avec vos parents ?

OUI  NON

- Utilisez-vous le français avec le personnel administratif du lycée ?

Oui  Non

- Vos cours se font-ils en français ?

Oui  Non

- Pensez-vous que ces cours vous aident à parler français ?

Oui  Non

- Avec quelle langue préféreriez-vous lire ? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

Français  Arabe  Kabyle

- Avec quelle langue vous regardez les programmes télévisés ? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

Français  arabe  kabyle  autre

## **Résumé**

L'Algérie est l'un des nombreux pays où plusieurs langues ou variétés linguistiques coexistent : l'arabe classique, l'arabe populaire, le berbère et enfin, le français constitue le trésor linguistique des locuteurs algériens. De ce fait, de nombreux chercheurs s'accordent à dire que la situation sociolinguistique de l'Algérie est plurilingue. Ces langues ou variétés de langues ont investi pratiquement tous les domaines de la vie des algériens, et ce, malgré leurs différents statuts. Effectivement, l'arabe classique est valorisé et ce, notamment, grâce à la politique d'arabisation suivie par l'état algérien dans le but d'unifier linguistiquement le peuple algérien. Il bénéficie, de ce fait, de tout le soutien de l'état. L'arabe populaire est, quant à lui, stigmatisé et ce malgré le fait qu'il soit parlé par la majorité des algériens. Le berbère, lui, prend de plus en plus de place dans le paysage linguistique algérien et ce, notamment grâce à sa promotion par l'état algérien au grade de langue nationale. Effectivement, Le berbère est, aujourd'hui, enseigné dans tous les cycles de l'éducation nationale, il est même enseigné à l'université.

Concernant le français, de nombreux spécialistes et chercheurs s'intriguent de plus en plus de la place de cette langue en Algérie. Son usage et son statut sont également au centre des interrogations. Imposée à la société algérienne pendant l'occupation coloniale, elle continue aujourd'hui à marquer l'imaginaire linguistique des algériens. Effectivement, elle est présente dans de nombreux domaines tels que la littérature où de nombreux écrivains s'y sont attachés. Le français est également présent dans le paysage médiatique : des journaux édités en français, des émissions radiophoniques en français et même des chaînes de télévisions en français. Malgré son statut de langue étrangère en Algérie, Le français reste, aujourd'hui, omniprésent dans les pratiques linguistiques des algériens, il est parlé au même titre que les autres langues ou variétés linguistiques à l'instar de l'arabe populaire et le berbère.

En outre, le français tient une place remarquable dans le milieu scolaire algérien. Il est de ce fait enseigné dans les trois paliers de l'enseignement : primaire, moyen et secondaire. Il est enseigné comme matière étant donné son statut de langue étrangère. Aujourd'hui, dans le secteur privé, de nombreuses écoles privées récentes à travers le territoire algérien disposent d'un enseignement en français où toutes les matières ou presque sont disposées en langue française.

## **Mots clés :**

Lycéen, Pratiques Langagières, Usage de la Langue, Indépendance, Hypothéco-Déductive, variété linguistique